

# LA GUERRE SCIENTIFIQUE

SIXIÈME ANNÉE. — N° 1859.

LE NUMÉRO : 10 CENTIMES. — ÉTRANGER : 20 CENTIMES

Samedi 18 décembre 1915.

# EXCELSIOR.

Journal Illustré Quotidien

ABONNEMENTS (du 1<sup>er</sup> ou du 16 de chaque mois)  
France: Un An: 35 fr. - 6 Mois: 18 fr. - 3 Mois: 10 fr.  
Etranger: Un An: 70 fr. - 6 Mois: 36 fr. - 3 Mois: 20 fr.  
On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.  
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » (NAPOLEON)

Informations - Littérature - Sciences - Arts - Sports - Théâtres - Élégances

Adresser toute la correspondance  
à l'ADMINISTRATEUR D'EXCELSIOR  
88, avenue des Champs-Elysées, PARIS  
Téléph : WAGRAM 57-44, 57-45  
Adresse télégraphique : EXCEL - PARIS



UN POSTE TELEPHONIQUE SOUTERRAIN. — Ce poste téléphonique d'infanterie, sur la ligne de front, est enfoui à dix mètres sous terre et abrité par un blindage qui le rend absolument inaccessible aux plus puissants projectiles ennemis. L'installation du poste est des plus complètes au point de vue technique si, par contre, son installation matérielle laisse peut-être un peu à désirer sur le chapitre du confort. Pourtant, les soldats téléphonistes se disputent l'honneur d'occuper ce poste de confiance et d'en assumer les responsabilités.

A Saint-Jean-Cap-Ferrat, près de Nice, est installée une colonie pour les petits orphelins de la guerre, enfants des régions envahies, fils de braves tombés au champ d'honneur. Ces jeunes Français, au plein air de la Côte d'Azur, mènent la vie la plus saine et qu'on cherche à leur faire le plus exempt de soucis. L'œuvre comporte également une pouponnière où ont été recueillis un bon nombre de bébés.

## FEU LA POLITIQUE

Voilà encore un changement que la guerre a apporté dans le caractère français, et je crois que ce changement est un progrès. Quelqu'un vient vous voir. Après cinq minutes de propos vagues vous vous attendez, par prolongement d'une longue habitude, à ce qu'il vous parle politique. Point du tout. La politique est en retard, la politique se fait attendre. La politique ne vient pas. Elle est si bien en retard qu'elle ne vient jamais. Le Français, même le Français de province, ne parle plus politique. Il parle de la guerre, il parle diplomatie, il parle stratégie; il ne parle plus du tout politique.

Jadis, après un quart d'heure de tête à tête en chemin de fer avec un inconnu, vous saviez s'il était républicain, socialiste, royaliste ou bonapartiste. Maintenant, vous restez sur ces points si intéressants d'une ignorance absolue. On dirait qu'il n'y a plus de parti en France. Quelques journaux d'extrême droite ou d'extrême gauche marquent encore quelques tendances politiques. A la Chambre ou au Sénat, de temps en temps, une discussion qui a des *dessous politiques* s'engage et tombe assez vite du reste. Mais le pays, le pays proprement dit, s'interdit tout propos politique ou plutôt n'y songe pas, n'en a plus aucune idée. Le casier politique, dans le cerveau des Français, a été supprimé.

J'en suis si heureux que j'en ai peur. Vous connaissez tous, ou vous connaissiez il y a deux ans, cette peur attachée aux jours heureux. Dans les jours heureux, tout homme qui n'est pas un enfant — et il n'y en a guère, mais il y en a — se dit : « C'est trop beau; ça ne durera pas » ou : « C'est trop beau; je parerai cela en proportion et au centuple. » De même, je me dis parfois : la guerre finie, de quelle fureur renaissante les Français se remettront-ils à penser politique et à en parler! La France entière sera un forum, une agora, une phyx, une convention, une chambre des communes. Ainsi, je me parle, avec terreur.

Eh bien! non! Ou du moins ce n'est pas sûr. Il y a une grande, une immense différence entre 1870 et 1915. En 1870, on s'occupait de politique autant que de guerre, au plus fort et au plus tragique de la guerre. La lutte des partis était parfaitement furieuse, et, notez-le, à l'arrière comme à l'avant et au front comme à la nuque. La guerre, alors, a fait comme un pont aux disputes politiques entre l'Empire et la République, et, en 1871, les Français n'ont pas recommencé à parler politique; ils ont tout simplement continué.

Si donc, tout au contraire, la guerre de 1914 a étouffé, a éteint le tumulte des clamours politiques, a rayé la politique, sinon peut-être de la cervelle des Français, du moins de leurs conversations journalières, nous pouvons avoir de l'espérance. Il se peut que l'habitude se prenne et que, la guerre finie, elle soit prise.

Que Dieu le veuille! La politique des grands théoriciens, la politique des Aristote et des Montesquieu est un noble exercice de l'esprit et n'est pas sans une utile influence sur la tractation quotidienne des affaires d'un grand pays; mais la politique des conversations et des journaux, la politique des grands mots et des petits potins, c'est la chose odieuse et inutile et nuisible, et il serait presque permis de bénir une guerre qui nous en aurait délivrés.

Sans aller, certes, jusque-là, et sans aller, non plus, jusqu'à croire que la politomanie puisse jamais être extirpée d'aucun sol, et, notamment, du territoire français, constatons qu'il y a, je ne dis pas précisément une trêve politique, mais l'apparence au moins et les dehors d'un armistice politique. C'est quelque chose.

Et ce serait beaucoup, ce serait immense si cela pouvait être au moins le commencement, fragile et obscur, de meilleures habitudes. Oh! le temps heureux, l'âge d'or, auquel, du reste, je suis indigne d'atteindre, que celui où jamais, ni soir ni matin, ni jour ni nuit, je n'entendrai dire : « Le parti auquel j'appartiens... »

Emile Faguet,  
de l'Académie française.

### Un torpilleur allemand tente de capturer un bateau américain dans un port suédois

STOCKHOLM. — Un torpilleur allemand a été aperçu, dans la nuit de jeudi, en vue de Halmstad, cherchant à capturer la barque américaine Andrew Welsh qui se trouvait dans le port.

Un torpilleur suédois a pris aussitôt la mer pour protéger le bateau américain. Le torpilleur allemand, voyant ses desseins contrecarrés, a alors disparu.

N.D.L.R. — Le port suédois de Halmstad est situé sur le Cattegat.

### En attendant...

### UN AVEU BIEN INTÉRESSANT

Il est nécessaire et indispensable de faire un sort à une phrase qu'a prononcée M. Hellferich, ministre de l'empire allemand, quand il a présenté au Reichstag le projet de loi tendant à autoriser un nouvel emprunt de 10 milliards de mark — qui ne sera réalisé qu'au mois de mars prochain, parce que, pour le moment, l'horizon financier n'est pas couleur de rose : ce n'est guère l'heure d'emprunter quand le change du mark a perdu 19 % aux Etats-Unis et 25 % en Autriche.

Le cours du mark sera-t-il plus avantageux dans trois mois? Ceci est une autre affaire, sur laquelle M. Hellferich n'est pas sans doute mieux renseigné que moi. Je reviens à son discours :

Le vaste empire britannique repose sur la puissance financière de la Grande-Bretagne; quand cette puissance sera ébranlée, l'empire lui-même chancelera. L'Allemagne, au contraire, peut s'appauvrir comme autrefois; elle se relèvera par son travail.

Aucun homme d'Etat allemand n'avait prononcé depuis la guerre des paroles aussi mélancoliques. Aucun homme d'Etat allemand n'avait certes imaginé qu'il aurait jamais à les prononcer. Comme on est loin, tristement loin, des jours d'enthousiasme de la fin d'août 1914! Alors l'Allemagne se croyait sûre d'imposer 30 milliards d'indemnité à la France, au moins à l'Angleterre, à peine moins à la Russie. Et aujourd'hui...

Aujourd'hui il faut attendre, pour que chancelle l'empire de la Grande-Bretagne « que chancelle sa puissance financière ». Combien d'années, combien de dizaines d'années faudrait-il pour atteindre ce résultat? Elle se porte bien, la puissance financière de la Grande-Bretagne, elle se porte aussi bien que possible, et, Dieu merci, celle de la France ne va pas plus mal!

Mais celle de l'Allemagne? Mon Dieu! personnellement, je ne voudrais rien vous en dire : je ne suis pas dedans, comme répond ma cuisinière quand on lui reproche d'avoir servi sur la table un hareng dépourvu de fraîcheur. Je me borne à croire ce que M. Hellferich nous en dit : l'Allemagne s'appauvrit, l'Allemagne redévient pauvre « comme autrefois ». On lui offre la consolation d'espérer qu'elle se relèvera « par son travail ».

Monsieur Hellferich, monsieur Hellferich! Avouez donc que ce n'est pas pour ça que vous aviez fait cette guerre!

Pierre Mille.

### Aujourd'hui :

#### LA GUERRE SCIENTIFIQUE

La nouvelle loi sur les inventions, par M. LANDRY, député de la Corse.

Les parasites, par RENÉ FARGES.

Ne touchez pas aux obus non éclatés, par SELME.

L'actualité scientifique, Bulletin des Inventions.

### MANŒUVRE PACIFISTE



LE VOLEUR. — Dites donc les amis, si nous faisions la paix...

(Dessin de Louis Hamaekers, extrait du *Telegraf*, d'Amsterdam.)

## Echos

### HEURES INOUBLIABLES

18 DÉCEMBRE 1914. — Une attaque allemande est repoussée à Steenstraete. Les Alliés avancent vers le Cabaret-Kortcher, les Indiens vers Richebourg-Lavoué, les Français au sud de La Bassée, au nord-ouest d'Arras, à Mametz, à Lihons. Deux batteries lourdes allemandes sont réduites au silence sur les Hauts de Meuse. Pologne : les Russes franchissent la frontière prussienne au nord de la Mlawa, repoussent les Allemands sur la rive droite de la Vistule et les envoient sur la Bzura. Ils font 2.000 prisonniers en Galicie. Les Arméniens fuyant les Turcs se réfugient près des troupes russes. L'Angleterre proclame la déchéance de l'ex-khédive d'Egypte, et reconnaît le protectorat de la France sur le Maroc. Rencontre, à Malmaison, des souverains suédois, norvégiens et danois.

### L'art de ne pas être pacha.

Quand nous étions en bons termes avec les Turcs, jadis, on voyait parfois circuler dans Paris de hauts personnages ottomans — redingote et fez! — qui distribuaient en échange de divers services des distinctions du sultan.

Sollicité pour une faveur qu'il ne voulait pas accorder, notre actuel président du Conseil faillit ainsi recevoir à l'improviste un titre de pacha, décoché d'une main experte par un ministre turc dont on a beaucoup parlé ces jours derniers. Il déclina courtoisement cet honneur, comme peu conforme aux usages d'un pays démocratique et d'ailleurs volontiers porté à l'ironie. « Pensez donc, disait-il à un ami, que j'aurais pu m'appeler Aristide-Pacha, pour avoir d'abord refusé le grand cordon du Medjidié! »

### Espoir de reine.

La reine mère d'Angleterre, née princesse Alexandra, à Copenhague, en 1844, célébrait, il y a quelques jours, l'anniversaire de sa naissance. Et cette année, pour discrète que fut la fête, elle n'en fut pas moins particulièrement émouvante. C'est, qu'en effet, lors de la venue au monde de celle qui devait être reine de Grande-Bretagne et d'Irlande, un morceau de sa patrie, le Schleswig-Holstein, passait aux mains rapaces des Allemands. Et la reine, aujourd'hui, à 75 ans, ne voit pas sans émotion s'approcher, bien que lointain encore, le terme d'une guerre, qui, au moins l'espère-t-elle avec une ferveur de tous les instants, s'achèvera — entre autres restitutions — par le retour du Schleswig-Holstein au pays qui en fut brutalement dépossédé.

### Les « Commentaires de Polybe ».

La quatrième série des *Commentaires de Polybe* (juillet-octobre 1915), par Joseph Reinach, donne une grande importance à l'étude des faits diplomatiques et insiste sur la nécessité de l'unité d'action de toutes les forces de l'Entente. (Fasquelle, éditeur.)

### Fraises de Noël.

Il y aura un fin dîner, comme à tous les soirs de Noël, le 25 décembre prochain, chez la reine Wilhelmine de Hollande. Au dessert, on présentera une superbe coupe de fraises. Ces fruits, rares en cette saison, sont spécialement « forcés » pour Sa Majesté, chaque année, en décembre, et la reine a exigé que 1915 ne dérogeât pas à la règle. Autorisons-nous une indiscrétion dont nous garantissons l'exactitude : chacune de ces fraises coûte 25 francs.

A ce prix, elles peuvent être bonnes!

### L'étrange chef de gare et sa chèvre.

Le chef d'une petite gare, dans la région de Belfort, s'était entendu recommander le lait de chèvre pour sa santé. Il acheta donc une chèvre et, chaque matin, sa femme alla la traire le lait bienfaisant. Certain jour que la femme du chef de gare était allée voir sa famille, le fonctionnaire s'en fut à la chèvre avec son bol. Mais le visiteur fut reçu à coups de cornes.

— Qu'à cela ne tienne, pensa-t-il. Elle ne veut voir que ma femme. C'est bien facile.

Remontant chez lui, il revêtit aussitôt les jupons et le corsage de son épouse, et, de fait, put traire la capricieuse sans difficulté. Heureux et satisfait, il allait boire son lait fumant lorsque arriva, inattendu, un train de poilus... qui amenait, par surcroît, l'inspecteur de la ligne. Affolé, le chef de gare courut à son service, en costume féminin. Et l'ont peut deviner la rigolade de nos braves!

### La natte du toréador.

Un jeune toréador, coqueluche de toute l'Espagne, Juan Belmonte, vient d'être appelé à faire son service militaire. Il a dû sacrifier sa natte et a été aussitôt assiégé par ses admirateurs : chacun implorait une mèche de la « cadenette » coupée! Le toréador a réservé la plus grande partie de la précieuse tresse à un personnage fort haut placé, mais n'a point oublié ses autres amis. A l'heure actuelle, il n'est pas un « aficionado » qui ne se vante de posséder, parmi ses reliques, quelques cheveux du célèbre matador, déposé-sé, pour un temps, de son insigne capillaire.

### Les notes du président.

On peut espérer que le président Wilson n'oubliera pas, bien qu'il soit très occupé, la date de son mariage. En effet, il a dû, pour s'en souvenir, faire une « note ».

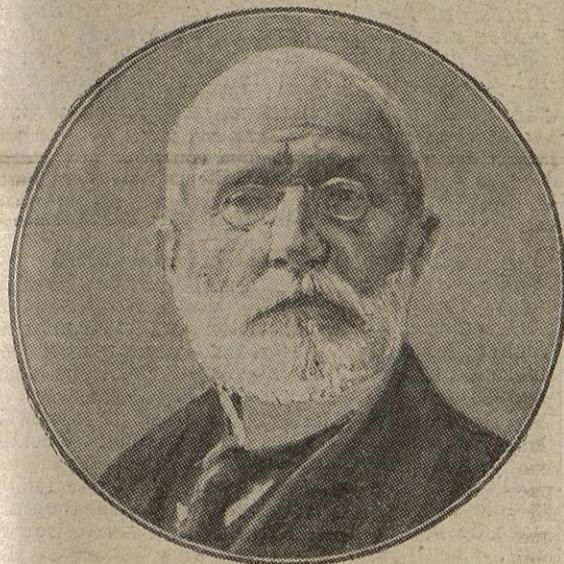
LE VEILLEUR.

## LE MARQUIS DEL MUNI va être nommé ambassadeur d'Espagne

Lors de la constitution du nouveau cabinet libéral espagnol, présidé par le comte de Romanones, nous avons laissé pressentir que, dans le mouvement diplomatique consécutif à cet événement, M. Leon y Castillo, marquis del Muni, serait nommé à l'ambassade de Madrid. Nous croyons savoir que cette nomination est aujourd'hui décidée.

La nouvelle ne sera officielle qu'après la conclusion des pourparlers protocolaires entre Madrid.

Le meilleur accueil est réservé à l'éminent



MARQUIS DEL MUNI

diplomate qui a laissé ici d'excellents souvenirs. Il y a quelques jours, à Biarritz où il séjourne depuis six ans, il a fait à notre envoyé spécial, M. Mar, des déclarations empreintes, on le sait, de la plus vive amitié pour

Le titre même du marquis del Muni nous est une promesse d'entente entre l'Espagne et l'Espagne. En juin 1900, en effet, un traité fut signé entre les deux nations, qui a réglé à l'amiable, d'anciens litiges territoriaux en Afrique. M. Leon y Castillo, ambassadeur de S. M. Alphonse XIII, reçut peu après un marquisat, au titre du Muni, qui est un des territoires dévolus à l'Espagne par cette convention au nord de notre Gabon. Souhaitons que le même esprit qui résolut alors de menus différends africains inspire désormais, dans tous les détails, les relations espagnoles sur de plus vastes théâtres.

### Au Vatican et au Quirinal

MADRID, 16 décembre (De notre correspondant). — On donne comme certaine la nomination du marquis de Villaurrutia à l'ambassade d'Espagne près le Vatican et celle de M. Pérez Caballero à l'ambassade d'Espagne près le Quirinal.

## L'HOMMAGE A SCHRÖDER

### Nouvelles adhésions

MM. JEAN RICHEPIN, de l'Académie française; EDOUARD CHAVANNES, président de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres;

DAGNAN-BOUVERET, de l'Académie des Beaux-Arts;

Mme JEANNE CAMPREDON, de l'Opéra;

LE DOCTEUR DARDEL;

L. DE VILMORIN;

LEON RIOTOR, président de la Société des poètes français, actuellement capitaine d'artillerie au front, nous écrit : « Je suis informé de votre hommage à Schröder, directeur du *Telegraaf*. Je crois devoir y associer spontanément et sincèrement la Société des poètes français, fervente de tous les enthousiasmes librement exprimés »;

THIÉBAULT-SISSON, critique d'art au *Temps*;

EMILE GAUTIER, chroniqueur scientifique : « C'est de grand cœur que je m'associe à l'hommage que vous avez eu la bonne idée d'adresser à M. Schröder. »;

A. MAR, correspondant parisien du *Diario Universal* de Madrid;

CHARLES NORMAND, architecte, président de la Société des Amis des monuments parisiens.

(A suivre.)

## LA CHAMBRE CLOT LE DÉBAT sur les marchés de la guerre

Une commission spéciale sera chargée d'examiner les marchés conclus au cours des hostilités.

L'interpellation sur les marchés de la Guerre, amorcée mardi dernier par le long réquisitoire de M. Simyan, s'est terminée hier, après un débat qui a duré de deux heures de l'après-midi à huit heures du soir, par le vote d'un ordre du jour, accepté par le gouvernement, décidant l'institution d'une commission de 44 membres chargée d'examiner les marchés de toute nature conclus par l'Etat au cours de la guerre.

Au début de la séance, M. Lairolle a adressé au ministre du Commerce une question sur le moratorium des échéances, qu'il estime avoir fait son temps et qu'il voudrait voir supprimer en vue d'un retour définitif au droit commun. M. Clémentel, tout en reconnaissant qu'il serait désirable d'en finir le plus tôt possible avec ce régime d'exception, lui a répondu que c'était à la demande des groupements industriels qu'il avait cru devoir maintenir le moratorium, qu'il n'est pas possible de le faire cesser brusquement sans risquer de compromettre l'avenir d'un grand nombre d'entreprises en plein développement.

L'incident clos, et comme M. Peyroux demandait à interroger le ministre de la Guerre sur les mesures qu'il compte prendre « pour mettre fin à divers abus de pouvoir de l'autorité militaire de l'intérieur », M. Lenoir a fait justement observer qu'il faudrait pourtant « laisser au ministre de la Guerre le temps de faire autre chose que de répondre à des interpellations ». la défense nationale réclamant des actes et non des paroles. M. Mayeras, socialiste uniifié, s'est alors écrié :

— Ce qui serait contraire à la défense nationale, ce serait le silence. Nous devons exercer notre contrôle.

A quoi M. Lenoir a vertement répliqué :

— Si j'étais en âge de partir pour le front, monsieur Mayeras, je ne serais pas ici.

### Les interpellations

Mais M. Colliard a mis fin à ce dialogue en montant à la tribune pour interroger « sur les conditions dans lesquelles ont été passés certains marchés pour la fourniture des grenades à l'armée, aussi bien au point de vue de la production qu'au point de vue des intérêts du Trésor ». Alors que des industriels possédant l'outillage nécessaire pour cette fabrication se voyaient écartés par les services du génie, les commandes allaient à des intermédiaires qui, au lieu de 50 ou 60 centimes, faisaient payer les grenades 1 fr. 20 ou 1 fr. 35 et empochaient la différence. De nombreux marchés ont été passés dans ces conditions onéreuses, et, comme l'avait fait mardi M. Simyan, M. Colliard a nommé tous les profiteurs, traitants ou sous-traitants, réclamé des sanctions contre les fonctionnaires coupables d'incurie et flétrit les parasites, les « requins », comme il les appelle, qui s'enrichissent « sur la détresse des uns et sur les larmes des autres ».

Après lui, M. Léon Perrier a longuement exposé l'affaire de la « Morue française », dont M. Simyan avait déjà parlé mardi. Mais il a eu le tort de vouloir accorder aux noms du sous-intendant Julia et de M. Lega se, administrateur de cette société, celui de l'honorable M. Thierry, sous-secrétaire d'Etat à l'Intendance; et la Chambre ne devait pas tarder à lui prouver, par les applaudissements unanimes dont elle a souligné les explications de ce dernier, qu'elle n'entendait pas laisser ses membres porter à la tribune des querelles personnelles.

Le troisième interpellateur, M. Ernest Lafont, revenant lui aussi sur cette affaire de la « Morue française », n'a guère fait que rééditer les griefs et les accusations formulées par M. Perrier; mais il l'a fait avec une telle abondance de paroles qu'il était près de 6 heures quand le général Galliéri a pu monter à son tour à la tribune.

Le général Galliéri annonce que des sanctions ont été prises contre les coupables.

Il a débuté en ces termes :

L'honorable M. Simyan, il y a trois jours, en terminant son discours, s'est tourné vers le ministre de la Guerre pour lui dire : « Ne parlez pas, n'écrivez pas

et agissez ! » Il m'est facile de m'appliquer ce programme. Je n'aime pas parler, pour l'excellente raison que je ne sais pas. Quant aux écrits, nul n'est plus sceptique que moi sur ceux qui ne contiennent que des conseils anodins. Je ne les comprends que pour relater des faits ou sanctionner des actes. Il m'est donc très facile de suivre le programme indiqué par M. Simyan. (Applaudissements.)

C'est ainsi que je vous demande la permission de ne pas entrer dans la discussion au fond des faits qui ont été apportés à cette tribune. Ces faits sont anciens,



M. COLLIAUD  
Député  
(Phot. Henri Manuel)



GENERAL GALLIENI  
Ministre de la Guerre

je les ai connus seulement pour prendre les sanctions qu'ils comportaient et en m'inspirant des principes suivants : les chefs de service, les fonctionnaires, les officiers, les intendants doivent savoir prendre les initiatives nécessaires pour fournir en temps utile à nos armées les ressources qui leur sont indispensables. (Applaudissements.) Je n'admetts pas la crainte des responsabilités. (Nouveaux applaudissements.) Je veux qu'on aille au-devant d'elles. (Très bien ! Très bien !) En temps de guerre, craindre les responsabilités, c'est une faute qu'il faut réprimer sévèrement. (Applaudissements.)

Ce point établi, les marchés et les achats doivent être préparés, conclus avec un soin scrupuleux (Très bien !) avec le souci de ménager les finances nationales qui sont une force essentielle à la défense du pays (Applaudissements) et aussi pour que nos soldats ne souffrent pas et ne perdent pas confiance quand les denrées et subsistances qu'on leur envoie ne remplissent pas les conditions de qualité et durée exigées. (Applaudissements.)

En un mot, en temps de guerre, les bénéfices exagérés, les gains illicites doivent être proscrits sévèrement, parce qu'il ne faut pas diminuer les finances du pays et parce que les contractants doivent prendre leur part des sacrifices dont souffre la nation. (Applaudissements.)

C'est d'après ces principes que j'ai pris les sanctions suivantes :

Affaire Forster : une information judiciaire est ouverte;

Affaire Parsons : une information judiciaire est ouverte;

Affaire Payen : une instruction judiciaire est ouverte; Affaires Carm, Cuny et Guilmot : le sous-intendant Gruet a été puni de trente jours d'arrêts de rigueur et a été mis en retrait d'emploi; de nouvelles sanctions pourront suivre quand on aura pris connaissance du rapport du contrôle sur l'affaire Guilmot;

Affaire viande protégée : on a déferé au conseil de guerre Bocande et le capitaine Enaux;

Affaire Voisin : à l'instruction;

Affaire Colin-Baumann : le directeur général des services a reçu un blâme du ministre; les intendants généraux Defait et Cavallion ont été mis à la retraite d'office; l'intendant militaire Gallay a été mis en non-activité par retrait d'emploi;

Affaire « Morue française » : le sous-intendant Julia a été puni de trente jours d'arrêts et mis à la retraite d'office, et l'intendant général Duquing, déjà à la retraite, a reçu un blâme du ministre. (Très bien ! Très bien !)

Voici, d'autre part, l'état des affaires ayant donné lieu à des poursuites judiciaires : sur 71 affaires, il y a eu 27 condamnations, 13 non-lieu et 2 acquittements; 29 affaires sont encore en cours.

Je ne voudrais pas vous laisser sous une impression défavorable. Certaines fautes dues à la négligence doivent être réprimées sévèrement. C'est ce qui a été fait. Mais on n'a parlé que d'une trentaine d'affaires. Or, plus de 100.000 marchés ont été passés, soit par le service des munitions, soit par l'intendance. (Applaudissements.)

On peut bien dire que les approvisionnements sont parvenus à nos armées toujours dans des conditions satisfaisantes. Il faut penser que nos fonctionnaires se sont trouvés dans des circonstances extrêmement difficiles. J'en appelle à ceux qui étaient à Paris dans les journées de la fin d'août 1914. Les approvisionnements du camp retranché n'étaient pas au complet.

M. Galli. — Ce n'est pas la faute du Conseil municipal de Paris.

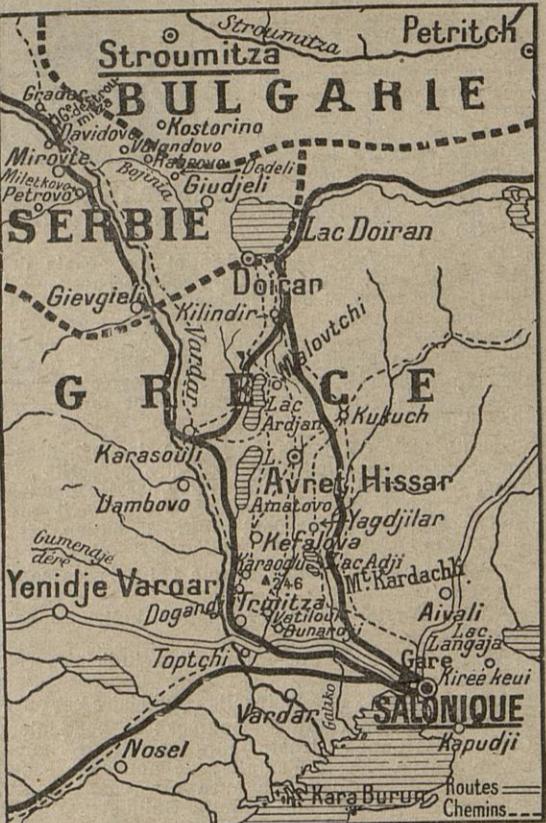
M. le ministre de la Guerre. — Et cependant, l'ennemi approchait de la capitale, et toutes les voies de communication étaient interceptées. Eh bien ! en l'espace de quelques jours, les approvisionnements ont afflué et ont contribué à donner à la population parisienne cette belle confiance qu'elle n'a cessé d'avoir pendant ces jours tragiques. (Vifs applaudissements.)

Lire en page 8 la suite du discours du général Galliéri.

## LE RÉPIT

### que nous laissent les Bulgares sera bien employé

Maintenant que nos troupes sont parvenues en territoire grec, tout porte à croire que la dernière étape, qui doit les mener dans l'enceinte du camp retranché de Salonique, sera franchie rapidement. En effet, elles disposent de deux voies ferrées, entre Guevgueli et Salonique (ligne d'Uskub) et entre Kilindir et Salonique (ligne de Sérès); ces deux voies sont elles-mêmes réunies par un embranchement entre Kilindir et Karasuli. De plus, la région comprise entre le Vardar et le Galliko n'est pas montagneuse; ses collines, qui ne dépassent pas 400 mètres d'altitude, laissent passage à des chemins qui sans doute ne suffiraient pas au transport du matériel, mais par où on peut acheminer des hommes. L'un de ces chemins part de Kilindir et rejoint Salonique par Kukuch en longeant le Galliko; à l'extrémité opposée, un autre chemin va de Guevgueli à Karasuli et suit le Vardar jusqu'à Dogandji, qui sera, comme nous l'avons annoncé, le point où nos retranchements iendront s'appuyer sur les marais



de cette rivière. Trois autres chemins passent au centre par Karaoglu, Avret Hissar et Yagdjilar. La distance à parcourir est de quarante-cinq à cinquante-cinq kilomètres. Aucun encombrement n'étant à craindre, deux ou trois jours suffiront pour amener nos effectifs à destination, c'est-à-dire à pied-d'œuvre. La première occupation de nos soldats sera, en effet, de travailler à l'organisation de la défense dont les plans doivent être faits à l'heure actuelle. Les travaux les plus importants seront exécutés sur les vingt kilomètres qui s'étendent, à la hauteur de Dogandji, Vatiluk et Bunardji, entre le Varda et le Galliko, parce que cette région centrale n'est défendue ni par des marais, ni par des montagnes, comme c'est le cas à l'ouest et à l'est. On voit de quelle importance est le répit que nous laissent les Bulgares. Même si leur arrêt n'est que momentané, il nous aura permis de construire des retranchements capables de dévier les attaques futures.

Pour l'instant, Autrichiens et Bulgares semblent diriger tous leurs efforts vers l'ouest, où ils voudraient bien couper la retraite au moins à une partie des armées serbes. Celles-ci sont actuellement échelonnées entre Scutari, Tirana et El-Bassan. Les montagnes sont franchies; des chemins aisés mènent aux points de la côte où les contingents italiens récemment débarqués assurent le ravitaillement et la défense. L'épreuve a été terrible; l'espoir d'une revanche subsiste.

Jean Villars.

### Hamadan est occupé par les Russes

TÉHÉRAN. — Le chef de l'armée du Caucase a informé la légation russe de l'occupation de Hamadan par les troupes russes.

Les ennemis répandent le bruit d'une prochaine marche des Turcs et des Allemands sur l'Inde, par Bagdad et la Perse, espérant ainsi entretenir les troubles en Perse.

## COMMUNIQUÉS OFFICIELS

du Vendredi 17 Décembre (502<sup>e</sup> jour de la guerre)

**QUINZE HEURES.** — En Belgique, lutte à coups de bombes dans le secteur des Dunes. Quelques contacts de patrouilles au sud du fortin de Givenchy et entre Somme et Oise.

En Champagne, à l'est de la butte du Mesnil, un bombardement de nos tranchées a été arrêté par une riposte de nos batteries.

En Lorraine, canonnade assez vive des deux artilleries sur le front Nomény-Aulnois.

**VINGT-TROIS HEURES.** — Au cours de la journée, la canonnade a été assez vive sur l'ensemble du front.

En Belgique et en Artois, notre artillerie, de concert avec l'artillerie britannique, a exécuté des tirs heureux sur les tranchées adverses.

En Champagne, nos canons ont éteint le feu de plusieurs batteries allemandes au nord et à l'est de Massiges.

En Argonne, au nord de Malancourt, nous

avons pris sous le feu de nos pièces un convoi ennemi.

Aux Eparges, et dans la région du Bois-le-Prêtre, notre tir a causé des dégâts importants aux organisations de l'ennemi.

Deux de nos avions de bombardement ont lancé une vingtaine d'obus de gros calibre sur la gare de Metz-Sablon, dans la nuit du 16 au 17.

**ARMEE D'ORIENT.** — La situation demeure inchangée sur tout le front.

**CORPS EXPÉDITIONNAIRE DES DARDANELLES.** — Dans la nuit du 15 au 16, les Turcs ont tenté de contrarier nos travaux de mines en faisant jouer un camouflet qui n'a donné aucun résultat. La fusillade de l'ennemi, déclenchée à la suite de l'explosion, a été arrêtée aussitôt par le tir de notre artillerie. La Journée du 16 a été calme.

## L'ARRÊT DANS LA POUSSÉE des Germains vers la Méditerranée

Le premier effet de la décision des Alliés à Salonique s'est immédiatement produit: un flottement est visible dans l'attitude des Germano-Bulgares, qui n'attendaient certainement pas cette conclusion. Les Franco-Anglais se retranchent à Salonique, après une retraite qui sera l'un des beaux épisodes militaires de cette campagne; les Italiens débarquent en Albanie; les Russes achèvent leur préparation sur d'autres points. La marche des Allemands et des Turcs en Asie Mineure sera désormais entravée par la crainte d'attaques de flanc, appuyées sur le front de mer, dont les Alliés sont, ailleurs: voilà, pour l'Entente, l'avantage certain à développer.

Or, nous avouons n'être pas encore absolument confiants quant à l'attitude de la Grèce; la santé du roi Constantin paraît sujette à des crises intermittentes qui n'abrégent pas les conversations quand il lui plaît de les prolonger; il continue avec les Bulgares des négociations compliquées, comme s'il désirait par leur intermédiaire se ménager des excuses auprès de Guillaume II. L'Entente ne saurait donc se montrer trop circonspecte dans ses démarches auprès du gouvernement d'Athènes. Moins on palabrerai pour le moment et mieux cela vaudra; l'œuvre militaire doit passer avant celle de la diplomatie car, seule, elle peut lui frayer le chemin, *path the way*, disent les Anglais.

Tandis que nous nous fortifierons à Salonique, le point critique est le Monténégro; les empires centraux visent là, par une autre route, toujours le même but, qui est la mer libre au sud de l'Europe; ici, ce sont les Italiens que leur menace inquiète plus directement; le discours de M. Sonnino, le 1<sup>er</sup> décembre dernier, les nouvelles que la censure italienne laisse filtrer sur le débarquement en Albanie nous informent que le gouvernement de Rome n'est ni incliné à débarquer ni désarmé en face de ce péril.

Louis Bacqué.

## LA NOTE AUTRICHIENNE ne sera pas jugée satisfaisante

WASHINGTON. — Le texte de la note autrichienne au sujet de l'Ancone n'est pas encore parvenu; mais, s'il est conforme à l'analyse télégraphique reçue, la note ne sera pas jugée satisfaisante, les Etats-Unis n'étant pas disposés à entamer ou à échanger une correspondance diplomatique qui pourrait être longue.

Le chargé d'affaires d'Autriche, baron Zwicknagl de Sudenhorst, quoique n'ayant reçu aucune dépêche officielle de Vienne, a eu avec M. Lansing, secrétaire d'Etat, un entretien de quelques minutes.

Boy-Ed et von Papen seront-ils remplacés?

WASHINGTON. — On doute que l'Allemagne nomme de nouveaux attachés militaires navals avant la fin de la guerre.

Le départ de Boy-Ed et de von Papen aurait amélioré la position du comte Bernstorff, qui sentait que certaines critiques dirigées contre lui le visait réellement.

On assure que le comte Bernstorff aurait conseillé à Berlin de ne pas remplacer ses attachés militaires pour le moment, afin d'éliminer un facteur susceptible de créer de nouvelles difficultés.

## SALONIQUE SERA ENTOURÉE de puissantes fortifications

**SALONIQUE.** — La situation sur le front reste inchangée. Les troupes franco-anglaises occupent méthodiquement les villages et positions abandonnés par les troupes grecques.

Les Alliés emploient presque exclusivement les réfugiés serbes pour les travaux de fortification et pour la réparation des routes.

D'autre part, la *Iestia* apprend de Salonique que le repli des Alliés vers cette ville continue dans de bonnes conditions et dans un ordre parfait.

L'arrêt des ennemis à la frontière grecque est attribué aux pertes énormes qu'ils ont subies et au besoin de repos de leurs troupes qui furent très éprouvées par les derniers combats.

On poursuit activement les travaux de fortification autour de Salonique. Le génie a commencé hier à installer de l'artillerie lourde sur les positions désignées par l'état-major. Le génie s'occupe également de réparer les routes autour de la ville.

On dit dans les milieux militaires que la défense de Salonique sera telle que la ville pourra résister à n'importe quelle attaque des Allemands et des Bulgares.

**Une nouvelle démarche de l'Entente auprès du gouvernement grec.**

**ATHÈNES.** — Les ministres de la Quadruple-Entente ont fait hier une nouvelle démarche auprès du président du Conseil, au sujet de l'exécution de certaines demandes de leurs gouvernements relatives à des facilités réclamées pour les troupes alliées en Macédoine.

Le ministre d'Allemagne a eu, aujourd'hui, à midi, une longue entrevue avec M. Skouloudis.

**La santé du roi Constantin est meilleure**

**ATHÈNES.** — Dans les milieux parlementaires grecs, on dit que les frottements qui s'étaient produits ces jours-ci entre le cabinet grec et les ministres des Alliés sont en voie d'atténuation; la question des chemins de fer de Salonique pourra même être bientôt réglée d'une manière satisfaisante. On n'attache du reste aucune importance à la protestation récente au général Sarrail au sujet des retranchements de Salonique. C'est une protestation platonique pour le maintien théorique de la neutralité.

La santé du roi Constantin est meilleure et l'on pense qu'il pourra reprendre ses audiences officielles dans le courant de la semaine prochaine.

On dit aussi que certains dissenssments règnent dans le cabinet grec, ayant pour cause des questions de personnes, au sujet des sièges des députés venizélistes qui, retenus sous les drapeaux, ne pourront pas se représenter.

## Heureuses petites opérations sur le front britannique

**LONDRES.** — Communiqué du front ouest britannique du 16 décembre:

Hier soir, près d'Armentières, nous avons exécuté avec succès deux petites opérations: nous avons pénétré dans des tranchées allemandes dont nous avons délogé les occupants; nous avons évalué les pertes de l'ennemi à 70 tués; les nôtres ont été insignifiantes.

Nous démentons l'allégation radiotélégraphique allemande du 15 décembre d'après laquelle nous aurions perdu quatre avions.

# • DERNIÈRE HEURE •

## LE GOUVERNEMENT GREC fait remettre aux Alliés les voies de la Macédoine

SALONIQUE. — Les autorités militaires alliées, après entente avec la municipalité, ont entrepris des travaux vicinaux. M. Voyoukas, chef de section au ministère des Communications, est arrivé à Salonique, afin de remettre officiellement les voies ferrées de la Macédoine centrale entre les mains des Alliés.

Le gouvernement grec assumera l'administration des sociétés étrangères de Salonique, telles que les sociétés du gaz, des eaux, des tramways, pour leur éviter les conséquences de la guerre, ces entreprises devant revenir à l'Etat grec lors de l'expiration des délais de concession.

Les écoles allemandes de Salonique ont fermé leurs portes.

Les missions de la Croix-Rouge venant de Serbie ont reçu l'ordre de partir immédiatement pour Durazzo.

### Les cruautés bulgares

PÉTROGRAD. — Un rapport du commandant du 10<sup>e</sup> régiment, auquel on a adjoint les dépositions de plusieurs soldats qui ont réussi à s'évader et parmi lesquels se trouvent plusieurs mutilés, établit que les Bulgares ont massacré des officiers et des soldats faits prisonniers.

Ces soldats se trouvaient à Béleglave et Pernotchouk. C'est un lieutenant du 56<sup>e</sup> régiment qui a exécuté l'ordre donné de fusiller les prisonniers. On a d'abord tiré sur les officiers sous les yeux de leurs soldats. Ce fut ensuite le tour de ces derniers d'être fusillés.

On a constaté, d'autre part, que les Bulgares mutilaient et massacraient des officiers et des soldats serbes, ce qui a provoqué une protestation du gouvernement serbe auprès de l'ambassadeur hollandais.

Deux escadrons bulgares, sur la route de Toullaré à Pustip, ont surpris un convoi. Après avoir emmené les 60 hommes du convoi dans la forêt, ils les ont déshabillés et les ont tués à coups de sabre. (*Birjeira Viedomosti*.)

### Les victoires à la Bougre...

SCUTARI. — Les communiqués autrichiens et bulgares qui relataient le nombre des prisonniers serbes et le butin de guerre sont d'une invraisemblance qui dépasse toutes les bornes.

En ce qui concerne les canons, les fusils et les munitions, par exemple, l'armée serbe ne laissa derrière elle aucune pièce intacte; tout ce qui ne put pas être sauvé fut détruit et ne représentait que de la vieille ferraille; les automobiles abandonnées furent toutes incendiées.

Les Bulgares, en faisant entrer les civils dans le chiffre des prisonniers, ne font que suivre l'exemple des Austro-Allemands.

Il suffit de signaler ces faits, parmi beaucoup d'autres, pour montrer les exagérations des communiqués autrichiens et bulgares.

La presse européenne avait d'ailleurs déjà fait la part de la vérité.

### L'action de l'Italie en Albanie d'après une opinion musulmane

ROME. — Le *Giornale d'Italia* publie une interview d'un député albanais musulman jouissant d'une grande autorité, qui insiste sur la nécessité pour l'Italie de s'assurer à Vallona un arrière-pays d'étendue suffisante pour donner à cette place toute sa valeur stratégique. L'Italie, dit-il, devrait étendre sa zone d'influence en mer de l'embouchure du Skumbi au cap Stylos, et à l'intérieur assez loin pour comprendre la zone de Bérat.

Ce n'est qu'ainsi que l'Italie pourra contrebalancer l'influence autrichienne au nord et l'influence grecque au sud. Il faut bien se rendre compte que les Austro-Allemands enlèveront à la domination serbo-monténégrine les Albanais catholiques et les musulmans du nord de l'Albanie et en feront fatallement des clients de l'Autriche, qui les a depuis longtemps cajolés. L'Autriche, dès que les opérations militaires dans lesquelles elle est engagée le permettront, descendra sur Scutari. Cette place fut toujours une des plus vives préoccupations de l'Autriche qui, en envoyant en ce moment le Monténégro, cherche à conquérir le Lovcen.

Les Bulgares tendent aussi à se porter vers l'Adriatique. Le député albanais est convaincu qu'ils chercheront à entrer en Albanie par Elbasan et Tirana pour descendre sur Durazzo. Les colonnes austro-allemandes, une fois Scutari prise, chercheront à se porter sur Saint-Jean-de-Médua et à effectuer leur jonction avec les colonnes bulgares le long des rives du Mati.

## UN ZEPPELIN EXPLOSE près de Namur Tout l'équipage est tué

LONDRES. — Les journaux publient une dépêche d'Amsterdam aux termes de laquelle un voyageur, arrivé de Roosendaël et venant de Bruxelles, aurait rapporté qu'un zeppelin aurait éclaté mercredi dernier près de Namur; tout l'équipage aurait été tué.

L'explosion serait due à des défauts du moteur.

Ce zeppelin faisait route vers Ypres avec un grand nombre de bombes.

Trois paysans, témoins de l'accident, ont été arrêtés et envoyés en Allemagne par crainte de leurs récits.

## M. Ford dans les fjords

CHRISTIANIA. — M. Ford est un de ces industriels d'Amérique, rapidement enrichis, qui s'imaginent que l'esprit politique s'acquiert, en même temps que les millions de dollars. Il a gagné une fortune à fabriquer des automobiles autour desquelles a été menée une admirable réclame par le monde entier. De là à jouer un rôle grandiose en Europe, l'imagination de M. Ford n'a vu qu'un pas à franchir, ou plutôt un océan, et le voilà prêt à débarquer en Norvège avec une troupe — assez peu disciplinée, dit-on — de sous-prédicteurs, de secrétaires et de photographes. Le gouvernement de Washington fait publier par tous ses agents qu'il n'est pour rien dans cette exhibition réclamiste; nous le croyons sans peine, car, bien qu'un peu trop procédurier, il ne manque pas d'un sens avisé du ridicule. Les intentions de M. Ford sont assurément excellentes, mais seuls en Europe Guillaume II et ses complices seraient disposés aujourd'hui à l'acquisition des... brevets que M. Ford va proposer à l'ironique accueil des belligérants.



M. HENRY FORD

## La note autrichienne est arrivée à Washington

WASHINGTON. — La réponse de l'Autriche à la note relative à la perte de l'*Ancona* est arrivée la nuit dernière. On la déchiffre en ce moment. (Havas.)

## Un vapeur italien est coulé

LONDRES. — Le Lloyd annonce que le vapeur italien *Porto-Saïd* a coulé.

### Le steamer « Liverpool » a sombré

ROTTERDAM. — Le steamer anglais *Myroca*, arrivé jeudi soir, rapporte avoir rencontré jeudi à midi, près de Kenish Knock, le steamer anglais *Liverpool*, qui sombrait. Son équipage avait été sauvé par le navire anglais *Pandion* et un torpilleur. On croit que le *Liverpool* a touché une mine ou a été torpillé.

## Un Catalan dans le cabinet espagnol

M. Alfonso Sala y Argemi, député de Tarasa (Catalogne) vient d'être choisi par le comte de Romanones, président du Conseil, comme directeur général du Commerce, de l'Industrie et du Travail.

La nomination de M. Alfonso Sala y Argemi, qui est un enthousiaste ami de la France, consacre l'introduction d'un élément catalan dans le cabinet espagnol.

## Les victimes de l'accident de South Shields

LONDRES. — Le nombre des tués dans l'accident de chemin de fer de South Shields est de dix, parmi lesquels se trouve une femme.

## UNE ACTION CONTRA RIGA serait préparée par les Allemands

PÉTROGRAD. — Les critiques militaires font ressortir que les reconnaissances aériennes allemandes qui sont des plus intenses malgré le froid vif dans la région de Riga, prouvent que l'ennemi prépare une action énergique sur ce front.

Sur la rive gauche de la Dwina, sur une superficie d'une cinquantaine de kilomètres, les Allemands ont expulsé tous les habitants, ce qui démontre aussi la préparation d'une grande offensive.

Sur toute la ligne de Baranovitchi à Kovel, les Allemands ont construit une longue série de points d'appui; ils abattent en ce moment d'énormes forêts qui pourraient gêner l'action de leur artillerie.

## Les Russes avancent sur Khoum en Perse

TÉHÉRAN. — Des nouvelles qui viennent de parvenir de Khoum indiquent que, devant l'avance des troupes russes, les membres du comité gouvernemental ont quitté cette ville, se dirigeant, paraît-il, vers Ispahan.

## LE DUC DE CONNAUGHT DÉCORE le général de Villaret

Le duc de Connaught a remis le grand-cordon de l'ordre du Bain au général de Villaret et décoré de diverses récompenses un certain nombre d'officiers et de sous-officiers qui s'étaient signalés par leur bravoure.

Le duc de Connaught a été l'objet des marques de sympathie de la foule.

## SUR LE FRONT BELGE

Actions d'artillerie intenses sur le front belge. Nos batteries ont bouleversé les travaux de la défense accessoire du poste allemand de Vicogne et contrarié l'établissement de nouveaux ouvrages au nord de Dixmude.

## Des prisonniers turcs arrivent à Toulon

TOULON. — Un groupe de prisonniers turcs est arrivé. En outre, vingt-trois prisonniers bulgares grièvement blessés sont en traitement à l'hôpital maritime, annexe de Saint-Mandrier. Ils sont hospitalisés dans le même bâtiment que les blessés allemands.

## Une conduite d'eau se rompt

Dans l'après-midi d'hier, une conduite d'eau venant de Saint-Maur et qui alimente le bassin de Charonne s'est rompue soudain, à proximité de la porte de Vincennes.

Une inondation sérieuse se produisit, menaçante, mais le service des Eaux, immédiatement avisé, réussit à faciliter l'écoulement des eaux dans les fortifications et les bouches d'égout voisines.

Une excavation de cinq mètres de diamètre s'était produite.

Pendant toute la soirée, les tramways nogentais et de l'Est-Parisiens n'ont pu circuler. Le service s'est continué cependant par transbordement.

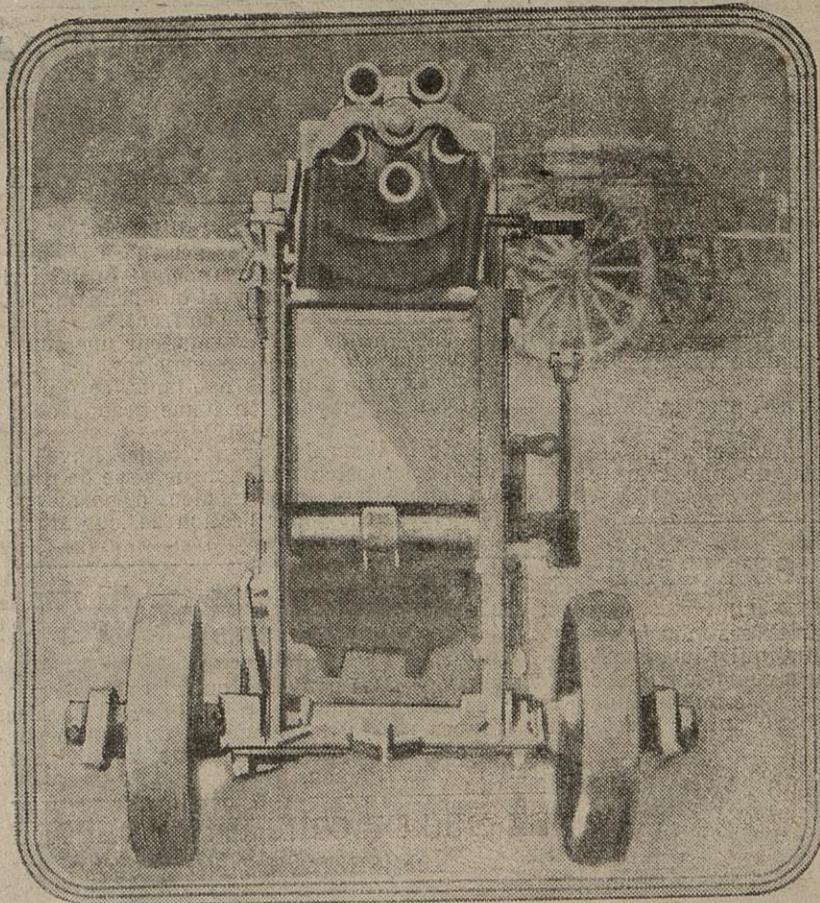
## Ne touchez pas aux engins de guerre

Un mobilisé, M. Heripel, se trouvait en permission dans sa famille, 6, rue Michelet, à Boulogne-sur-Seine. Il avait rapporté du front une grenade allemande et deux fusées qu'il avait placées sur sa cheminée. Hier soir, son petit-fils, Louis Bonville, âgé de cinq ans, fit tomber la grenade qui explosa. L'enfant fut tué net, et sa grand-mère, Mme Heripel, qui se trouvait à côté de lui, fut grièvement blessée. Le commissaire de police de Boulogne-sur-Seine a saisi les deux fusées qui ont été transportées au laboratoire municipal.

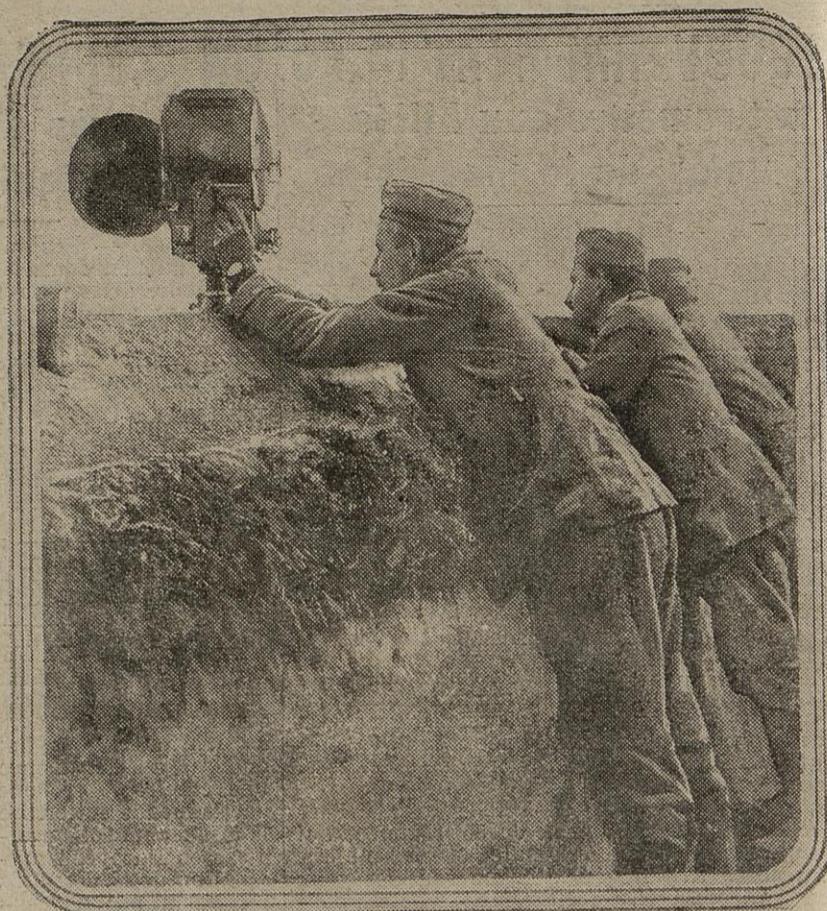
## Lire demain: LA GUERRE ANECDOTIQUE

illustrée par BLONDEAU

En marge de l'Histoire naturelle; Essai sur les animaux à sang froid, par G. de La Fouchardière.

6  
**Canon-revolver allemand**

Nous avons, en une récente affaire, capturé dans les lignes allemandes ce canon-revolver à cinq tubes. Cette prise enrichira d'un spécimen curieux nos collections de trophées.

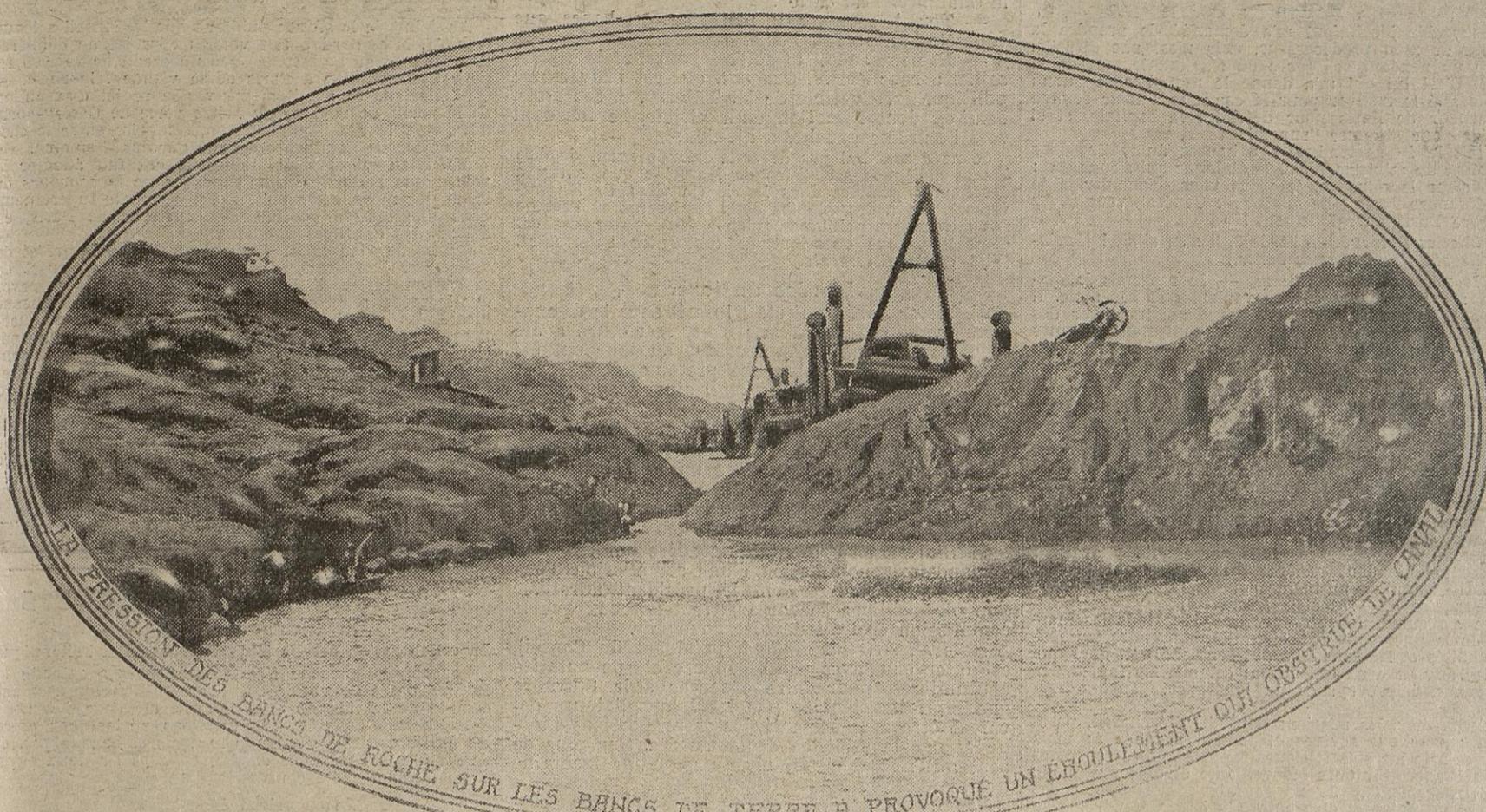
**Projecteur de tranchée**

Les Allemands ont placé au-dessus de leur tranchée ce projecteur puissant. La nuit venue, ils s'en serviront pour promener le pinceau de lumière sur le front de nos lignes.

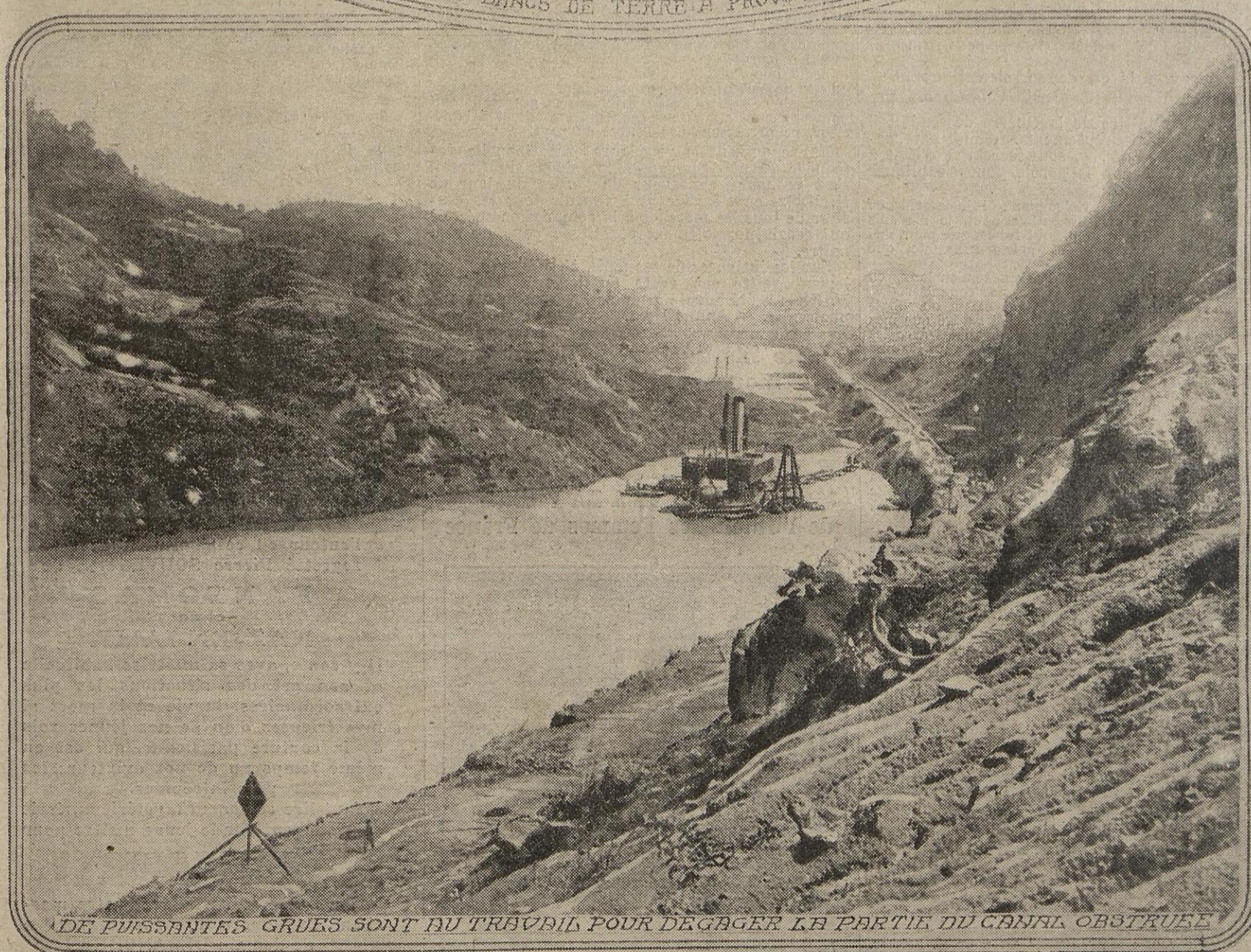
**Une nouvelle mitrailleuse italienne**

Cette mitrailleuse a été spécialement créée par nos allies pour les besoins de la guerre en montagne. Elle est conçue de telle manière qu'elle puisse, sous un volume aussi réduit, lancer des projectiles à très longue distance. Elle se charge par le système dit « de la chenille », assimilable, à certains égards, à celui qui est utilisé pour la mitrailleuse ordinaire.

## LA PLUS RÉCENTE MÉSAVENTURE DU CANAL DE PANAMA



LA PRESSION DES BANCS DE ROCHE SUR LES BANCS DE TERRE A PROVOQUÉ UN EBOUTEMENT QUI OBSTREUE LE CHENAL



DE PUSSANTES GRUES SONT AU TRAVAIL POUR DÉGAGER LA PARTIE DU CANAL OBSTRUÉ

Plusieurs fois déjà, la tranchée de la Culebra — canal de Panama — avait donné de graves soucis aux ingénieurs américains. Les parois des talus s'étaient éboulées en partie. Mais l'obstruction du canal interocéanique avait pu être rectifiée après d'importants travaux. Cette fois, l'interruption de la navigation aura duré plusieurs mois. Le canal a été envahi par des sols glissants, et sous un volume tel, que la réfection du chenal a exigé un labeur considérable.

## Le discours du général Galliéni

Suite de la page 3.

L'honorable M. Lafont m'a demandé de prendre la défense de mon prédecesseur. Cela n'est pas difficile. Je l'ai vu pendant ces jours où s'agissait le sort de la patrie. C'est lui qui m'a donné le mot d'ordre quand je suis allé le trouver pour la conduire à tenir comme gouverneur de Paris pour défendre la capitale, et si possible pour attaquer l'ennemi.

C'était le 1<sup>er</sup> septembre, à 8 heures du matin, dans le cabinet du ministre. Voici le dialogue qui s'engagea : « Monsieur le ministre, je viens vous demander si je dois défendre Paris ? Le ministre : Général, vous devez défendre Paris énergiquement ! »

M. Charles Bernard. — Et, le 3, il s'en allait ! (Applaudissements sur de nombreux bancs.)

M. le ministre de la Guerre. — Je reprends le dialogue : « Vous savez ce que veulent dire ces mots. Il faudra faire sauter des ouvrages d'art, incendier des localités, détruire des monuments dont nous sommes fiers. — Vous devez défendre Paris à outrance. (Vifs applaudissements.) Prenez toutes les initiatives, prenez toutes les responsabilités, je vous couvre. » (Nouveaux et vifs applaudissements.)

Je me rendis aussitôt à l'Hôtel des Invalides, où j'avais convoqué les chefs de service et les commandants de troupes. Je leur dis : Les premières colonnes allemandes seront devant Paris le 4 septembre. Nous avons ordre de défendre Paris à outrance. La nation compte sur vous. Prenez toutes les initiatives, toutes les responsabilités. Je n'ai pas d'ordres à vous donner. » (Applaudissements.)

J'ai tenu à rappeler ces faits parce qu'il y avait là justement l'intendant général Duquing, à qui je n'ai pas hésité à infliger un blâme pour l'affaire de la « Rue française ». (Très bien, très bien.)

Je me résume. Soyez assuré que dans tous les marchés de la guerre, je saurai toujours prendre les responsabilités et les sanctions qui conviendront, quel que soit le rang de ceux qui auront commis les fautes par négligence, imprévoyance ou ignorance. (Applaudissements.)

J'ai dû, dans les missions dont j'ai été chargé, prendre des sanctions sévères et je n'ai pas hésité : mais après cela je me suis toujours rappelé que je représentais la France, toujours bienveillante et toujours juste. (Applaudissements.) Je ne saurais admettre que des hommes ne puissent être autorisés à se défendre, à se faire entendre et ne puissent avoir autour d'eux les garanties de justice. A ce point de vue là, j'ai un assé auquel je désire rester fidèle. (Vifs applaudissements.)

### M. Thierry, mis en cause, s'explique aux applaudissements de la Chambre.

A peine le ministre de la Guerre descendait-il de la tribune, chaleureusement applaudi par l'assemblée, que M. Thierry, sous-secrétaire d'Etat à l'Intendance, demanda la parole pour s'expliquer sur un fait personnel.

Mis personnellement, violemment, injustement en cause par plusieurs orateurs, déclara-t-il, je me suis imposé pendant cet après-midi qui fut longue pour moi la discipline parlementaire et gouvernementale que j'avais le devoir d'observer.

Dans des assemblages de dossiers tendancieux, on m'a reproché des fautes que je n'ai pas commises.

J'ai été au barreau pendant vingt et un ou vingt-deux ans ; lorsque je suis entré ici, j'ai trouvé que mes travaux professionnels étaient peu comparables avec les devoirs parlementaires et j'ai quitté le barreau. Comme j'y avais laissé le souvenir d'une certaine connaissance des affaires, des offres nombreuses m'ont été faites pour entrer dans des conseils d'administration de sociétés. Toutes les fois qu'il m'a paru que ces sociétés pouvaient à un titre quelconque devenir des fournisseurs de l'Etat, j'ai refusé.

Lorsque, à la demande d'amis, dont M. Siegfried a attesté la haute honorabilité, j'ai fait partie de janvier à juin 1914, du conseil d'administration de la « Morue française », je ne pensais pas qu'un jour cette société pourrait être appelée à faire des fournitures à l'Etat. (Très bien, très bien.)

Je suis revenu du Midi vers le 15 décembre et quand j'ai été de retour à Paris, c'est le 24 décembre que M. Legasse m'a envoyé son dossier, avec le compte financier de sa maison, en me demandant de m'occuper de son affaire. On a dit que j'avais connu le dossier auparavant, j'oppose la dénégation la plus absolue à cette affirmation. En réponse à cette communication de M. Legasse, j'ai écrit non pas à M. Legasse, mais au président de la société et je lui ai dit que mes fonctions d'administrateur étaient incompatibles avec celles de législateur, j'y renonçais. (Applaudissements.) C'est ainsi que j'abandonnai cette maison où je n'ai jamais remis les pieds depuis juin 1914, et où j'ai laissé mes jetons de présence pour l'année 1914.

Voilà comment je comprends l'incompatibilité de mes fonctions de législateur et de mes fonctions privées. (Applaudissements.)

Depuis dix-huit ans que je suis entré ici, j'ai beaucoup fréquenté la Chambre, elle a été mon atelier et mon cercle. Tous mes collègues me connaissent, et l'habitude de la vie commune autorise à se faire une opinion de la cote morale de chacun. (Applaudissements.) J'ai donc droit de dire, sans crainte d'être démenti par personne, que je n'ai aucun motif à servir de rançon à des éloquences juvéniles et malveillantes. (Vifs applaudissements.)

M. Ernest Lafont. — Malveillantes ! Est-ce pour moi ?

M. le sous-secrétaire d'Etat à l'Intendance. — Juveniles est pour vous ; malveillantes est pour M. Perrier.

On m'a demandé tout à l'heure si les affaires financières devaient me servir à graver les échelons du pouvoir. Lorsque j'ai eu l'honneur d'être appelé au sous-secrétariat de l'Intendance, je n'ai pas cru graver les échelons du pouvoir. Quand je suis monté à l'entresol d'un sous-secrétariat d'Etat, j'avais le droit de me rappeler que j'avais été honorablement ministre des Travaux publics et que j'avais, comme me l'a dit un de mes

## EXCELSIOR

collègues, rendu mes galons pour servir. (Applaudissements.)

A ce passage de son discours, M. Thierry a été interrompu par M. Bouissou, député socialiste des Bouches-du-Rhône, qui, aux applaudissements de la Chambre, s'est écrié :

— Tout le monde sait, même sur ces bancs, que vous êtes un parfait honnête homme !

— Et non seulement sur ces bancs, mais à Marseille, a renchéri M. Cadena, qui est l'adversaire politique irréductible de M. Thierry. A ces mots, celui-ci, dont l'émotion était visible, se tournant vers l'extrême gauche, a ajouté :

— Je ne descendrai pas de cette tribune avant de dire à mes collègues socialistes de Marseille que, s'il y a des heures pénibles dans la vie (je viens de les traverser), il y a des minutes dans ces heures où l'estime des adversaires politiques qu'on a toujours ardemment combattus vous consolent de toutes les amertumes. (Vifs applaudissements.)

### L'ordre du jour.

M. Victor Boret, qui était inscrit dans la discussion, ayant renoncé à la parole, la clôture a été alors prononcée, et deux ordres du jour ont été proposés à la Chambre. Le premier, déposé par MM. Klotz et Raoul Péret, était ainsi conçu :

— La Chambre, prenant acte des déclarations du gouvernement, décide de nommer, suivant la procédure établie par le règlement, une commission de 44 membres, chargée d'examiner les marchés de toute nature qui ont ou auront été conclus par l'Etat depuis le début de la guerre jusqu'à la fin des hostilités, et passe à l'ordre du jour. »

M. Simyan en présentait un autre par lequel il demandait la nomination d'une commission d'enquête parlementaire dont le président aurait le pouvoir d'obliger à comparaître tous ceux que la commission croirait devoir convoquer.

Mais M. Aristide Briand, président du Conseil, est intervenu, avec son éloquence et son autorité coutumières, pour faire observer à la Chambre que les faits signalés par les interpellateurs devaient être ramenés aux justes proportions indiquées par le ministre de la Guerre. Sur plus de cent mille marchés, il n'y en a qu'une trentaine qui aient prêté à la critique.

Ne faites donc pas de généralisations injustes, a poursuivi M. Briand. Ne dépassez pas la mesure. Vous voulez, avec raison, que là où il y a faute il y ait punition, et, comme nous sommes en temps de guerre, punition lourde. Mais les coupables ont été frappés. Il importe que l'opinion publique ne soit pas troublée, qu'elle ne soit pas faussement impressionnée par ce débat. Au moment où les services de la guerre doivent pouvoir compter sur tous ceux qui travaillent à l'intérieur, ne paralysons pas l'effort du pays.

Et repoussant la procédure exceptionnelle demandée par M. Simyan, le président du Conseil s'est prononcé en faveur de l'ordre du jour de M. Klotz, en s'engageant à fournir tous les documents de tous les marchés à la commission spéciale qui serait normalement constituée pour en connaître.

Sur les instances de ses amis, M. Simyan a finalement retiré son ordre du jour, et celui de M. Klotz a été adopté à mains levées à la presque unanimité. — ANDRÉ DORIAC.

### Le fils du baron Macchio mort sur le front italien

ZURICH. — La *Neue Freie Presse* annonce que le fils unique du baron Macchio, ex-ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Rome, est mort à Marburg, des suites d'une blessure reçue sur l'Isonzo.

### Mme Poincaré à la vente de l'Union des Femmes de France



Mme Poincaré quittant le Grand-Hôtel hier après-midi après avoir porté sa généreuse offrande à plusieurs comptoirs de la vente organisée par l'Union des Femmes de France au profit de nos soldats combattants malades et blessés prisonniers.

Samedi 18 décembre 1915

## A L'HOTEL DE VILLE

## L'ALCOOL A PARIS

Au début de la séance publique que le Conseil a tenue hier, M. Mithouard a fait voter un projet de délibération ouvrant au budget de 1915 un crédit de 100.000 francs pour l'introduction à Paris de la viande frigorifiée.

M. Deslandres a fait approuver le projet d'exécution de la partie de la ligne du Métro porte de Choisy-porte d'Italie-boulevard Saint-Germain, comprise entre le chemin de fer de Cinture et la rue Cardinal-Lemoine.

MM. Dausset et Henri Rousselle ont fait adopter le vœu : que l'administration étudie, avec le concours de l'Etat, les moyens d'hospitaliser les soldats tuberculeux dans une maison spéciale aux environs de Paris, en dehors des quartiers populaires.

En fin de séance, M. Vivat a questionné le préfet de police sur l'application de ses circulaires au sujet de la consommation de l'alcool. L'orateur a fait observer que le préfet autorisait aux Halles la vente des boissons alcoolisées aux heures prohibées dans d'autres quartiers. D'autre part, les gens achètent les flacons spéciaux pour boire de l'alcool sans être obligés de le consommer dans les débits ; en outre, il est permis d'acheter de l'alcool chez l'épicier à l'heure où il est défendu d'en acheter chez les marchands de vins.

Le préfet de police a répondu qu'il s'était purement et simplement conformé à la circulaire du ministre de l'Intérieur. Il faut reconnaître, a-t-il ajouté, qu'il n'a pas été possible d'empêcher l'épicier de vendre de petits flacons d'alcool. Cependant, le préfet examinera ultérieurement avec le plus grand soin toutes les espèces qui lui seront indiquées et les jugera en toute équité.

— M. E.

## Nouvelles parlementaires

### La collaboration des Parlements français et britannique

La commission des Affaires extérieures a entendu la lecture d'une lettre de M. Franklin-Bouillon rendant compte de la mission dont il avait été chargé à Londres en vue d'établir des relations périodiques entre les membres des Parlements français et britannique, et de fortifier les relations existantes entre les deux pays. Cette mission a été couronnée d'un plein succès.

### Les pensions des blessés

La commission des pensions militaires a adopté le titre du projet de loi sur les pensions de blessés, réserve faite des articles 4 et 5. Elle a adopté le principe d'une allocation supplémentaire et proportionnelle au degré d'invalidité du blessé pour chaque enfant né ou à naître.

### L'organisation postale en Orient

La commission des P.T.T. a entendu le rapport de M. François Fournier sur son enquête sur le service des postes en Orient, aux Dardanelles et en particulier sur l'organisation postale à Moudros. Elle en a accepté les conclusions.

La commission a désigné M. Camille Picard comme rapporteur de la proposition de loi sur l'envoi d'un paquet postal gratuit aux militaires en campagne à l'occasion du jour de l'an.

## L'Aviateur inconnu

Ce roman d'aventures très passionnantes et tout d'actualité dont

### EXCELSIOR.

commence demain la publication, est une des œuvres les plus prenantes et les plus mouvementées qu'ait données

MARCEL ALLAIN

l'auteur en collaboration avec le regretté Pierre SOUVESTRE de

### FANTOMAS

et de

### NAZ-EN-L'AIR

Il y conte, avec sa maîtrise habituelle et son art des situations les plus extraordinaires, la vie et la mort si mystérieuses d'un de nos jeunes rois de la couture parisienne, qui est en même temps un de nos aviateurs les plus intrépides.

Il faut lire ce roman mystérieux, écrit spécialement par le jeune maître pour

### EXCELSIOR.

Retenez dès aujourd'hui à votre marchand le numéro d'« EXCELSIOR » de demain DIMANCHE

NICE RIVIERA-PALACE  
Séjour idéal  
Merveilleux parc de 30.000 mètres. — PRIX REDUITS

# La Vie Intellectuelle

Éducation. -- Enseignement. -- Livres.

Tous les samedis.

## SUR LA ROUTE DES VANDALES

Dans un petit volume publié avant la guerre, Miss Topham raconte qu'un jour, à propos des trésors artistiques de l'Angleterre, le kaiser lui dit : « Heureuse Angleterre ! Elle n'a jamais subi l'envahissement, ni la loi du vainqueur, ni le pil-

nagement des objets d'art et de souvenirs du château de Willanova, près de Varsovie, naguère résidence du roi Jean Sobieski, qui par le comte Stanislas Potocki est devenu de nos jours la propriété du comte Xavier Branicki, en quelque sorte



L'adoration des Mages



Le massacre des Innocents



Le saint homme Job

lage, ni l'incendie; s'il en avait été ainsi que seraient devenus vos Reynolds et vos Gainsborough ? Ils vous auraient été volés et les générations successives n'auraient pu s'en imprégner inconsciemment. »

Aujourd'hui, Guillaume, qui certainement parlait pour lui, rattrape le temps perdu. Après la Belgique, c'est la Pologne et, hier, on pouvait lire dans les comptes rendus de la guerre, que M. von Erdmann, conservateur du Musée de Berlin, s'était rendu en Pologne pour s'assurer de la saisie des objets de valeur artistique et historique qui pourraient être portés à Berlin pour les collections du roi de Prusse. On signalait notamment le dém-

notre compatriote, puisqu'il passe chaque année de longs mois dans son château de Montrésor, près de Loches.

Il ne subsiste rien des salons du château de Willanova. Voici les photographies de quelques miniatures, de très précieux manuscrits qui se trouvaient dans la bibliothèque.

Assurément, M. von Erdmann, qui avait obtenu, il y a quelques années, du libéral propriétaire, l'autorisation d'étudier les collections, l'aura eu garde de les oublier. La publicité que nous leur donnons permettra donc, après la victoire, de les faire restituer à leur légitime propriétaire.

F. de Mély.

## Le Mouvement littéraire

*Comment reconstruire nos cités détruites*, par MM. AGACHE, AUBURTIN et REDONT, architectes. Préface de M. GEORGES-RISLER. — C'est un des gros problèmes de l'heure. Il est, pour une large part, né de la guerre. A mieux dire, la guerre et ses désastres, les ruines de nos cités françaises, les déprédations de la barbarie piétinant notre Nord d'industrie et d'ardents négocios, ont remis au premier plan de l'actualité la capitale question de l'urbanisme, de la reconstruction rationnelle des villes, bourgs et villages.

M. Agache, architecte du Musée Social, et deux architectes qui, comme lui, se sont consacrés, depuis plusieurs années, à trouver des solutions à ce problème, publient, sur ce thème si actuel et où il importe de prendre des décisions si pressantes, un excellent ouvrage, préfacé avec une claire compétence et un sens précis de l'après, par M. Georges-Risler, président de la Société d'Hygiène urbaine et rurale du Musée Social, MM. Agache, Auburtin et Redont établissent la nécessité des plans d'ensemble pour l'aménagement et l'extension des agglomérations urbaines et rurales. L'intérêt général, l'adaptation aux besoins modernes, les erreurs du passé, commandent des méthodes nouvelles. Une cruelle occasion nous est donnée d'appliquer ces méthodes déjà pour partie élaborées, conçues au double point de vue de l'esthétique et de la réalisation pratique. Le programme, certes, n'est pas simple. Il faut aller contre les préjugés et les usages défectueux, il faut aller contre les routines d'administration, il faut aller contre certaines conceptions erronées, d'ordre artistique, et qui, trop souvent, comptent des représentants dans un monde ultra-officiel. C'est tout un monde d'idées et de principes, d'applications et de moyens à mettre en œuvre.

Les auteurs de *Comment reconstruire nos cités détruites*? ne désespèrent nullement d'abaisser devant eux tous ces obstacles. Le programme ? Il est tout entier dans ces 250 pages d'étude positive, et d'où est exclu toute vaine idéologie. Ces écrivains sont des con-

structeurs, et leur livre, quoique léger à la main et tiré sur des papiers d'alfa, est compact sans être lourd. Les principes directeurs de la grande entreprise de refonte des cités sont ordonnés avec netteté. A lire cet ouvrage on croirait que la besogne est facile qui nous redonnera dans quelques années, des villes où la distribution et la circulation, l'hygiène et la salubrité, l'esthétique et l'agrément seront conjugués en un tout harmonieux.

Il n'est pas jusqu'à la question financière — au reste elle est à la base de ce bel idéal de renaissance — qu'on soit étudiée ici avec une précision qui n'épargne aucune difficulté et qui sait toutes les résoudre. Des documents législatifs relatifs à la question ponctuent utilement ce livre sérieux, mais dont l'actualité est telle qu'à travers la gravité du texte palpite, sous l'élégance de la forme châtie, toute une part, et l'une des plus poignantes, du grand drame des dix-sept derniers mois.

Roger Valbelle.

## A l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

M. Henri Cordier continue la lecture de la notice qu'il a consacrée aux annales de l'Hôtel de Nesle. Ces annales constituent d'intéressants documents sur le terrain où a été élevé plus tard le collège des Quatre-Nations, devenu depuis l'Institut de France.

Les premiers actes authentiques relatifs à l'Hôtel de Nesle remontent au 27 novembre 1308, époque de la vente de ce fief par Amaury de Nesle au roi Philippe-le-Bel.

L'Académie s'est réunie en comité secret pour entendre la lecture du rapport de M. Gagnat sur les travaux des Ecoles d'Athènes et de Rome.

M. Seymour de Rici communique, d'après un manuscrit de sa collection, le texte d'une lettre datée de 1327 montrant comment un prince de famille française préparait ses sujets à résister à une agression germanique. Robert d'Anjou, auteur de la lettre, commence par justifier la nécessité d'une guerre défensive. Il dénonce le danger des armements et des préparatifs que fait Louis de Bavière et invite les habitants de Naples à constituer une sorte de comité de Salut public, où prendrait place, autour du prince, les délégués de la ville, du clergé et des universités.

Ce document, vieux de six siècles, prête à de curieux rapprochements avec des événements bien moins anciens.

## LES POLONAIS ET LA FRANCE

Sous la présidence d'honneur de M. Ernest Lavisse, de M. Alfred Croiset et de M. Ladislas Mickiewitch, fils du célèbre poète et directeur de la Bibliothèque polonaise à Paris, l'Ecole des Hautes Etudes sociales a organisé une série de douze conférences, consacrée à l'ensemble à l'étude des problèmes se rattachant à la question polonaise.

Personne ne conteste aujourd'hui l'actualité et l'importance de cette question si douloureuse et si mal connue... chez nous, surtout.

La Pologne jouera — et chacun de nous s'en rend compte — un rôle des plus considérables au cours des pourparlers de paix, lorsque la France et l'Angleterre victorieuses dicteront leurs conditions et traceront les frontières de l'Etat polonais, de ce pays peuplé par trente millions d'habitants acquis depuis longtemps à la cause française et à la civilisation latine. Question importante s'il en fut; car, en premier lieu, envisageant les choses d'après l'actualité, il ne nous est pas indifférent de pouvoir compter sur ces millions de guerriers intrépides et mordants pouvant s'accrocher à l'empire germanique sur ses frontières de l'Est.

Les érudits conférenciers qui développent cette pensée directrice à l'Ecole des Hautes Etudes sociales méritent de ce chef toute notre attention.

Après un brillant cours de M. Georges Bienaimé, si bien renseigné sur les choses slaves, parlait avant-hier M. Sigismond-L. Zaleski, professeur de littérature polonaise et lauréat de l'Académie littéraire Mianovsky. Au cours de sa conférence d'hier, M. Zaleski présenta au public français deux romanciers polonais, les plus puissants et les plus en vogue après Stienkiewitch : de MM. Stéphane Zeromski et Ladislas Reymont, l'un et l'autre doués d'un talent vigoureux, riche, inspiré des plus nobles sentiments rationnels.

M. Zaleski a présenté au public français — en parlant de Zeromski et de Reymont — tout l'effort littéraire de la jeune Pologne, l'effort héroïque, persistant, qui n'a été que momentanément réduit par les oppresseurs germaniques. La littérature polonaise a une inclination innée, naturelle vers l'Occident, et c'est en cela surtout qu'elle diffère de toutes les autres littératures slaves.

C'est cette démonstration, un peu nouelle pour nous, que le très distingué conférencier polonais, M. Sigismond Zaleski, a faite hier avec une éloquence toute française et à l'aide d'une argumentation serrée qui alla au cœur même de l'auditoire.

Stéphane Aubac.

## ENSEIGNEMENTS PSYCHOLOGIQUES de la guerre européenne

par Gustave Le Bon

La bibliothèque de philosophie scientifique vient de s'enrichir d'un nouveau livre dont l'intérêt dépasse celui d'un roman.

Le conflit européen vient, en effet, de fournir à l'auteur des lois psychologiques de l'Évolution des Peuples, de la Psychologie des Foules, de la Genèse des opinions et des croyances et de la Vie des vérités, une remarquable confirmation des principes psychologiques qu'il avait antérieurement établis et appliqués. Son dernier livre jette sur les côtés obscurs de la guerre européenne des lumières inattendues. Un patriotisme efficace et pénétrant qui conserve, cependant, une impartialité indépendante de jugement, fait de cet ouvrage un travail remarquable.

Le nouveau livre de Gustave Le Bon sera bientôt dans les mains de tous ceux qui pensent, et des chapitres magistraux sur : l'Évolution progressive des sentiments de l'Angleterre au début des hostilités; la Formation de la mentalité allemande moderne; la Puissance moderne de l'opinion et la faible influence de la volonté des chefs d'Etat, feront vite autorité.

De tels ouvrages ne peuvent s'analyser... Ils se lisent. (Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.)

**NICE-HÔTEL DE LUXEMBOURG**  
Ouv. tte l'année. — Promenade des Anglais. — Prix réduits.

## THÉATRES

## « MADEMOISELLE DE NANTES » A L'OPERA

La matinée de l'Opéra a obtenu avant-hier un élégant et légitime succès. Tout le programme a été exécuté avec une impeccable précision, et l'on a fêté particulièrement *Madeleine de Nantes*, avec la délicieuse musique de Lulli. Les spectacles que les Parisiens peuvent applaudir en ce moment demandent un choix délicat, un esprit prévoyant et averti. Ce divertissement, qui déroule son faste et ses danses devant des décors de Delhomas d'une extraordinaire note d'art, originale et franche, a bien toutes les qualités qu'exigent les plus difficiles. Cette reconstitution de l'opéra-ballet qui fut offert à Versailles aux enfants de Mme de Montespan — nous sommes en 1681 — cet élégant « concert à la cour » a trouvé de point en point le cadre et même l'atmosphère qui lui convenaient. La direction de notre première scène lyrique mérite donc de sincères compliments. L'interprétation a droit aussi à des éloges. Le public apprécia vivement les merites particuliers de MM. R. Plamondon, Gresse, Narçon, et, à côté de Mmes Hatto et Bugg, dont on connaît tout le talent, Mme Gills lui a réservé une surprise qui fut une révélation.

M. Gabriel Grovlez a dirigé *Madeleine de Nantes* avec une maîtrise souple, sensible et convaincante, rare qualité des chefs d'orchestre.

**A l'Opéra.** — Le maître Camille Saint-Saëns assistait à la répétition générale d'hier et a été l'objet d'une chaleureuse ovation après la *Marche héroïque*, qu'il a dirigée lui-même. Cette œuvre, du plus mal et tragique enthousiasme, écrite après le siège de Paris en 1871, sera également conduite par l'auteur à la matinée de dimanche, avec les chœurs et les soli. Le programme comportera, en outre, une sélection de chefs-d'œuvre du maître : *Etienne Marcel, les Barbare, Ascanio, Samson et Dalila, Javotte*, avec le concours de MM. Laffitte, Noté, Lestelly, Cazenave, de Mmes Hatto, Demougeot, Yvonne Gall, Lapeyrette, Bonnet-Baron, Harambourg, de Mme Zambelli, M. A. Aveline et les artistes du corps de ballet.

**Les matinées d'aujourd'hui.** — A 2 heures, à l'Opéra, *l'Epreuve*, un acte de Marivaux; *le Secret de Polichinelle*, de M. Pierre Wolff.

A 3 heures, au Palais-Royal, *Ceux de chez nous*, causée par Sacha Guitry, avec le concours de Mme Charlotte Lysès; *Une vilaine femme brune*, scène inédite, par Sacha Guitry et Charlotte Lysès.

**Premières et générale.** — Ce soir, à 8 h. 30, à la Gaîté-Lyrique, première (reprise) de *Vous n'avez rien à déclarer*, trois actes, de MM. Maurice Hennequin et Pierre Weber.

La répétition générale, au Trianon-Lyrique, de *Fils d'Alsace*, aura lieu mercredi prochain à 1 h. 30.

La première (reprise) de *Sherlock Holmes*, de M. Pierre Decourcelle, aura lieu mercredi 22 décembre, à 8 heures très précises.

La représentation de mardi est supprimée, cette soirée devant servir à répéter généralement *Sherlock Holmes*.

**Aux Capucines.** — Le théâtre des Capucines donnera, mercredi prochain, la première représentation de son nouveau spectacle, qui comprendra, notamment, une revue en deux actes de MM. Hugues Delorme et C.-A. Carpentier, *En franchis* pour laquelle M. Béthéléz a spécialement engagé miss Campion, l'exquise artiste à la fantaisie si personnelle.

Demain dimanche, en matinée et en soirée, deux dernières représentations de *Paris quand même!* l'amusante revue de M. Michel Carré avec tous les artistes de la création.

**A la Porte-Saint-Martin.** — *Cyrano de Bergerac* sera représenté ce soir samedi et demain dimanche, en matinée et en soirée.

A l'occasion des fêtes de Noël, les représentations de *Cyrano* s'établiront, la semaine prochaine, de la façon suivante : mardi 21, mercredi 22, jeudi 23 (matinée et soirée), vendredi 24 (réveillon), samedi 25 (jour de Noël, matinée et soirée) et dimanche 26 (matinée et soirée).

Autrement dit, sauf lundi, *Cyrano* sera joué tous les soirs, du mardi 21 au dimanche 26 inclus, et trois fois en matinée, jeudi, samedi et dimanche.

La soirée de mercredi 22 sera donnée au bénéfice de la Journée du Poilu.

**AU GAUMONT-PALACE.** — Le GAUMONT-PALACE offre cette semaine un programme remarquable.

Le grand film romantique : *Pour la patrie libre*, le grand film artistique Gaumont : *la Pépite d'or*, drame poignant.

Enfin, après une série de vues en couleurs naturelles, dues au Chronochrome Gaumont, deux films de guerre : *de l'Argonne à la Meuse et les Tranchées de Belgique*, nous feront visiter la ligne de feu tout entière. — Loc. 4, r. Forest, de 11 à 17 h. Tél. Marc. 16-73.

**A Monte-Carlo.** — L'annonce de la réouverture des concerts-classiques a attiré de tout le littoral les amateurs de haute musique en nombre considérable. La salle était bondée d'hivernants qui ont salué, par une double salve d'applaudissements, le retour de M. Léon Jehin au pupitre.

Le programme du premier concert classique était très beau; après l'ouverture, *Artevelde*, de Guiraud, la célèbre *Symphonie en ré mineur*, de César Frank, exécutée avec la plus admirable perfection, valut une chaleureuse ovation à l'éminent chef d'orchestre. Il faut signaler aussi la très belle exécution du superbe poème symphonique *Sauge fleurie*, de Vincent d'Indy; le duo du troisième acte de *l'Ancre*, de Saint-Saëns, scrupuleusement et habilement transcrit pour violon et violoncelle par M. Léon Jehin, valut de vifs applaudissements à ses interprètes : MM. Wagemans et Benedetti.

Le concert se terminait par l'éblouissante suite symphonique de Rimsky-Korsakow, *Schéhérazade*, dont l'exécution fut prestigieuse; le violoniste, M. Henry Wagemans, y fit preuve de virtuosité. Il faudrait, d'ailleurs, citer tous les solistes de l'incomparable orchestre « le Monte-Carlo » qui, dans cette œuvre difficile, se distinguèrent brillamment.

SAMEDI 18 DECEMBRE

Comédie-Française. — A 8 h., *Une chaîne*.  
Opéra-Comique. — A 8 h. 15, *la Tosca*.  
Opéra. — A 2 h., *l'Epreuve*, *le Secret de Polichinelle*; à 7 h. 45, *Henri III et sa cour*.  
Ambigu. — A 8 h. 15, samedi, dimanche. (A 2 h., dim.), *la Demoiselle de magasin* (dernières).  
Antoine. — A 8 h. 15 (2 h. 30 jeudi et dim.), *la Belle Aventure*.  
Apollo. — A 8 h. 15, *la Cocarde de Mimi Pinson*.  
Athénée. — A 8 h. 1/2, *l'Ecole des Civils*.  
Bouffes-Parisiens. — A 8 h. 15, t<sup>es</sup> les soirs, *Kit* (Max Dearly).  
Théâtre des Capucines. — A 8 h. 15, *Paris quand même!* *Passe-passe*; *On rouvre*.  
Châtel. — A 8 h. mardi, mercredi, sam. et dim. (2 h. Jeudi et dim.), *les Exploits d'une petite Française*.  
Cluny. — A 8 h. 15, *la Mariée récalcitrante*.  
Folies-Bergère. — A 8 h. 1/2, *la Revue*.  
Gaîté-Lyrique. — A 8 h. 30, *Vous n'avez rien à déclarer*.

**Grand-Guignol.** — A 8 h. 45 (mat. Jeudi et dim.), *la Griffe, le Grand Oiseau*.  
**Gymnase.** — *Relâche*.  
**Théâtre Michel.** — A 2 h. 1/2 et 8 h. 1/4, *Vous permettez?*  
**Porte-Saint-Martin.** — A 7 h. 30 mardi, mer., Jeudi, sam. et dim. (1 h. 45 dim. et jeudi), *Cyrano de Bergerac*.  
**Palais-Royal.** — A 8 h. 30 (à 2 h. 30 dim.), *Il faut l'avoir*. A 3 h. mardi, jeudi et sam., *Ceux de chez nous* (Sacha Guitry, Charlotte Lysès).  
**Renaissance.** — A 8 h. 30, *la Puce à l'oreille*.  
**Théâtre Sarah-Bernhardt.** — A 8 h., sam., dim. (2 h., Jeudi et dim.), *le Bossu* (dernières).  
**Trianon-Lyrique.** — A 8 h. 15, *les Saltimbanques*.  
**Variétés.** — A 8 h. 15, *Madeleine Josette, ma femme*.  
**Vaudeville.** — Mat. à 2 h. 30, soir. à 8 h. 30, *Cabiria*, l'œuvre de Gabriele d'Annunzio, musique de Ilbrando di Parma.

## MUSIC-HALLS, ATTRACTIONS, CINEMAS

**Olympia** (Centr. 44-68). — A 2 h. 1/2 et 8 h. 1/2 : 20 vedettes et attractions. *Princesse Hoé*, sketch.  
**Gaumont-Palace.** — A 8 h. 20, *Pour la patrie libre*; *la Pépite d'or*. Loc. 4, r. Forest, de 11 à 17 h. Tél. Marc. 16-73.  
**Cinéma des Nouveautés Aubert-Palace** (24, Bd des Italiens). — De 2 à 11 h., spectacle permanent.  
**Omnia-Paté.** — *La vieillesse du père Moreux*; *l'Or de Rigadin* (Prince). Dernières actualités militaires.  
**Tivoli-Cinéma.** — De 2 h. 30 à 8 h. 30, *les Mystères de New-York*.  
**Folies-Dramatiques-Cinéma.** — Tous les jours, matinée et soirée. Trois heures de spectacle incomparable. Gd orchestre.

## BLOC-NOTES

## BIENFAISANCE

Sous le titre « *Pour sauver les enfants serbes* », un comité vient d'être organisé par Mme Vesnitch, femme du ministre de Serbie, avec le concours de la duchesse de Rohan, Mme Ribot, la marquise de Ganay, Mrs Edward Tuck, semblable à celui formé à Londres.

Le but de ces deux comités est la fondation de colonies d'enfants serbes privés de foyer et d'éducation, dont le ministre de Serbie et Mme Vesnitch s'occupent très activement.

Les dons sont reçus à la légation de Serbie, 7, rue Léonce-Reynaud.

## NAISSANCES

Mme Jean de Marcillac, femme du lieutenant de vaisseau, a mis au monde une fille qui a reçu le prénom de Nicole.

Lady Petre a donné le jour à une fille, à Londres.

## NECROLOGIE

Aujourd'hui, à 10 h. 30, à la Madeleine, auront lieu les obsèques du lieutenant aviateur Gaston Caudron, mort pour la Patrie. Inhumation au cimetière de Passy. Le présent avis tient lieu de faire-part.

## Nous apprenons la mort :

De la marquise de Flers, née de Bergevin, décédée âgée de quatre-vingts ans, au château de Saint-Gervais (Loir-et-Cher), tante de notre distingué confrère Robert de Flers, rédacteur en chef du *Figaro*;

De la vicomtesse Henri de Bornier, veuve de l'auteur de *la Fille de Roland*, décédée au château d'Aimargues, près de Lunel;

De Mme Etienne Récamier, veuve du capitaine Etienne Récamier;

De la comtesse d'Aubigny douairière, décédée à Moulins;

Du capitaine de vaisseau Joseph Perot, officier de la Légion d'honneur, commandant le cuirassé Diderot, décédé à Bizerce, à cinquante ans;

Du colonel Messager, de l'infanterie coloniale, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Rochefort-sur-Mer;

De la comtesse Tyrel de Poix, née Le Comte, décédée à Paris.

## Morts au champ d'honneur

Le général Proye, commandeur de la Légion d'honneur, commandant une brigade d'infanterie, mort à l'hôpital 227, 2, rue Rouget-de-Lisle.

Le chef de bataillon Louis Abadie, commandant le 1<sup>er</sup> bataillon du ... régiment de marche d'Afrique, officier de la Légion d'honneur, tué le 22 octobre.

Les capitaines : Elie-Paul Vallée, du 25<sup>e</sup> régiment d'artillerie, tué à son poste d'observation le 2 décembre, à l'âge de quarante-quatre ans, décoré de la croix de guerre; Philippe Régnier, avocat à la cour de Paris, petits-fils d'Adolphe Régnier, membre de l'Académie des Inscriptions et de la peinture du comte de Paris, tué le 3 décembre.

Laurent Vial, novice, frère de la congrégation du Saint-Esprit, tué le 16 novembre.



EMILE  
FABRE

a écrit le livret



XAVIER  
LEROUX

a composé la musique

« CADEAUX DE NOËL »

que l'Opéra-Comique jouera pour la première fois le jour de Noël, 25 décembre et dont

EXCELSIOR-NOËL

donne dans son beau numéro spécial hors série une page des plus émouvantes

Retenez dès aujourd'hui à votre marchand ce beau numéro spécial hors série qui aura 16 pages et ne coûtera que Dix centimes

## TRIBUNAUX

## Tentative d'assassinat par un enfant de troupe

Un enfant de troupe, nommé G..., comparaissait, hier, devant le deuxième conseil de guerre, sous l'inculpation de tentative d'assassinat. Elève de l'Ecole d'enfants de troupe de Rambouillet, G... est représenté par l'accusation comme étant brutal envers ses camarades.

Le 14 novembre dernier, au cours d'une promenade, il répondit avec arrogance au sergent instructeur Devémé qui venait d'infliger une punition à l'élève Devillers. De retour à l'école, le commandant directeur lui accorda un délai de vingt-quatre heures pour se repentir et présenter des excuses au sous-officier, sous peine de se voir déferer devant le conseil de discipline, qui peut prononcer l'expulsion d'un élève.

G... déclara, quelques instants après, à ses camarades : « Si je suis renvoyé, je ferai usage des cartouches que j'ai dans mon paquetage. »

Le 16, n'ayant manifesté aucun regret, il était avisé de sa comparution devant le conseil de discipline. Vers midi et demi, étant au dortoir, G... s'empara du charpentier, enarma son fusil et tira sur le sergent Devémé qui lui tournait le dos. Le sous-officier ne fut heureusement que très légèrement atteint à la hanche. Le meurtrier, qui s'était enfui, fut arrêté peu après dans une maison abandonnée où il s'était réfugié.

A l'audience, il regrette profondément son acte, qu'il met sur le compte d'un moment de folie. Le capitaine Montel, commissaire du gouvernement, ne s'oppose pas à l'application de la jurisprudence du tribunal des enfants.

Après plaidoirie de M. Paul Kahn, qui s'associe au commissaire du gouvernement pour demander l'application de la loi du 23 juillet 1912, le conseil déclare qu'il n'y a pas lieu de statuer sur la peine, en vertu de l'article 20 de cette loi, ainsi conçu :

« Le tribunal déclare l'individu coupable, mais ne statue pas sur la peine ou mesure à appliquer et renvoie le prononcé du jugement définitif jusqu'à l'expiration d'un délai d'épreuve qu'il fixe lui-même. »

C'est ce qu'on dénomme la liberté surveillée. G... contractera un engagement, le 30 décembre, jour où il aura ses dix-sept ans. Selon sa conduite au front, les juges, après la guerre, verront s'il y a lieu de lui pardonner son geste.

## Nouvelles brèves

Le président de la République visite l'hôpital Garibaldi. — M. Raymond Poincaré, accompagné du général Duparge, s'est rendu hier à l'hôpital Garibaldi, Champs-Elysées. Le président a remis dix croix de guerre et deux médailles militaires à nos vaillants combattants de Champagne et, après avoir chaleureusement félicité tous les blessés, s'est retiré, salué par un nombreux public.

Avis de l'administration des postes. — L'administration des postes, dont le personnel est sensiblement réduit, prie le public de vouloir bien avancer autant que possible le moment où il dépose ses lettres à la boîte et ne pas attendre les dernières heures de l'après-midi pour effectuer ses opérations aux guichets des bureaux.

Les expéditeurs faciliteront ainsi la tâche du service et n'exposeront plus leurs correspondances à manquer le départ du soir.

Ce qui reste des affiches de l'emprunt. — Un petit nombre d'affiches illustrées de l'emprunt, restées disponibles après la clôture de la souscription, ont été remises par le ministre des Finances au Secours national, qui les fera vendre au profit de son œuvre. Le Secours national fera connaître les conditions dans lesquelles se fera cette vente.</p

## LES SPORTS

## AUTOMOBILE

Les engagés du service automobile. — Le ministre de la Guerre vient de préciser la situation des engagés volontaires du service automobile. M. de l'Estourbeillon, député, lui ayant demandé « si un homme engagé pour la zone de l'intérieur à la suite de la circulaire ministérielle du 2 novembre 1914, faisant appel aux réformés et aux dispensés, peut voir son engagement dénaturé et annulé par une nouvelle circulaire le versant dans la zone des armées », le général Gallieni a répondu :

« La circulaire de novembre 1914 a envisagé les engagements spéciaux pour le service automobile ; elle ne les a pas institués pour la zone de l'intérieur. Les engagés dont il s'agit peuvent donc parfaitement être envoyés aux armées, du moment qu'ils restent dans le service automobile. »

## ESCRIME

L'Escrime Scolaire. — La deuxième séance de l'année 1915-16 aura lieu demain dimanche, à 9 h. 30, au lycée

Janson-de-Sailly, rue de la Pompe, sous la présidence d'honneur de M. Richard, proviseur du lycée. Tous les scolaires sont invités pour croiser amicalement le fer entre eux. L'accès aux matches ou poules est libre, les réunions de l'E.S. n'ayant pour but que l'entraînement des jeunes escrimeurs. Les amateurs sont invités à fournir les assauts d'honneur de cette matinée.

## " Academia "

88, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, PARIS

## Les réunions d'aujourd'hui

LAWN-TENNIS : matin et après-midi, 64, boulevard Victor-Hugo, à Neuilly.

CULTURE PHYSIQUE : 14 heures, Institut médical des agents physiques du docteur Allard, 23, rue Blanche; professeur : M. Brancaccio.

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE DALCROZE : 11 heures, rue de Vaugirard, 52; professeur : M. Thévenaz.

La cotisation annuelle d'Academia est de 15 francs; elle donne droit à un cours de culture physique, à la pratique des sports, aux cours d'automobile, de volonté, de chorale, de chorégraphie, d'orchestre, etc., etc.

## La Bourse de Paris

DU 17 DECEMBRE 1915

La fermeté que nous constatons déjà hier s'est maintenue et parfois même accentuée aujourd'hui. C'est ainsi que, dans le groupe espagnol, nous avons à relever une nouvelle avance de plus d'un point sur l'Extrême, en même temps que le Rio passe de 1.490 à 1.495.

De son côté, notre rente était l'objet de demandes suivies à 63 75.

Parmi les fonds étrangers, le Consolidé russe s'est négocié à 70 90. L'Extrême passe de 85 50 à 86 75.

Aux établissements de crédit, la Banque de France a valu 4.400, le Lyonnais, 925.

Toujours très peu d'affaires sur les actions de nos grands chemins. L'Ouest s'inscrit à 690. Les obligations des mêmes compagnies restent en tendances soutenues.

Lignes espagnoles plus calmes, mais bien tenues : Andalous, 308; Saragosse, 392.

En banque, rien de particulièrement intéressant à signaler.

## COURS DES CHANGÉS

Londres, 27 62; Suisse, 111 1/2; Amsterdam, 254; Pérougrad, 185; New-York, 584 1/2; Italie, 89; Barcelone, 554 1/2.

## ÉTRENNES DE GUERRE

## PHOTOGRAPHIE PIERRE PETIT

122, rue Lafayette

Le don d'une photographie, cette fidèle reproduction des traits aimés, sera certainement le gage d'amour et de reconnaissance auquel nos soldats seront le plus sensibles, celui qui parlera le mieux à leur cœur de guerrier et d'enfant. Ces jours de fêtes seront pour nous l'occasion de leur procurer ce grand bonheur. Pierre Petit, dont le nom s'est illustré de père en fils depuis un demi-siècle dans l'art photographique, et qui est un artiste incomparable, dont les portraits si vivants ont affirmé la vieille réputation, consent, en effet, pour les circonstances actuelles, des prix très accessibles.

Il y a aussi ceux que la mobilisation de 1914 a arrachés brutalement à leurs foyers et qui, hélas ! n'y reviendront plus. Il ne reste d'eux quelquefois pour toute relique qu'une ancienne photographie aux traits à demi effacés. Pierre Petit, avec le souci d'exactitude qui le caractérise, en reconstituant, en agrandissant les photos, perpétuera au sein de la famille le souvenir des êtres chérissés disparus.

Qu'il s'agisse d'agrandissements, de portraits à l'huile ou d'œuvres, Pierre Petit apporte toujours le même talent, le goût qui font de ses portraits de véritables chefs-d'œuvre artistiques.

Du reste, une visite de ses salons, 122, rue Lafayette, justifiera mieux que les mots le succès toujours croissant de la maison Pierre Petit.

## Marraines !

Envoyez des douceurs à vos soldats !

La maison AU NOUGAT DU MONT-BLANC

L. J. SIMOND. — CHAMONIX

envoie, contre mandat de 6 fr. 50, des colis-postaux d'un kilo contenant :

1 boîte miel surfin ou confitures.

1 boîte nougat.

1 boîte bonbons au miel, précieux contre les rhumes.

Profitez des prix spéciaux de Noël



12, B<sup>de</sup> DES CAPUCINES

Réparations immédiates

Pour un produit français

Il existe certainement de bonnes montres qui ne portent pas

la MARQUE LIP mais il est reconnu que toutes les montres qui portent la MARQUE

FRANÇAISE LIP

sont excellentes

malgré leur prix modique.

Vous avez donc intérêt à acheter une montre ayant sur le cadran

la MARQUE LIP

que vous trouverez chez les bons Horlogers.

EXCELSIOR rétribue selon la place qu'elles occupent les photographies d'actualité qui lui sont envoyées, immédiatement et sans aucun retard, concernant les faits de guerre ou les événements divers offrant un intérêt général.

## PANIERS-PRIMEURS JACOTET

7, avenue du Mont-Duplan, Nîmes

Parmi les précieux colis qui iront répandre la joie dans les tranchées, les colis de victuailles ne seront pas les moins bien venus de nos chers soldats.

Malheureusement, chaque jour la vie augmente, et notre bourse ne répond pas toujours aux besoins de notre cœur.

La maison A. Jacotet, bien connue pour ses fruits et primeurs d'Algérie et du Midi, a merveilleusement résolu le problème de la vie chère en créant, à l'intention de nos soldats et prisonniers, un colis spécial composé de : 1 beau saucisson de ménage, 1 pâté de foie gras, 1 galantine de gibier, 15 mandarines, 6 bananes, 1 boîte 500 grammes dattes surfin, que nous pourrions recevoir franco contre mandat de 6 francs. Et il n'est pas jusqu'à ces fameux paniers-primeurs à 10 fr. 95, comprenant : 1 beau poulet truffé, 1 pâté de foie gras, 1 galantine truffée, 1 saucisson de ménage, 4 saucisses extra, pois fins, 6 artichauts, 1 camembert, 1 melon ou 1 kilo pommes ou poires beurre, 10 mandarines, qui seront un présent très apprécié à faire à une maîtresse de maison.

A tous ceux qui feront une commande de 10 fr. 95, la maison Jacotet joindra gracieusement, à titre de cadeau de Noël : 1 boîte de 500 grammes de dattes surfin.

## CADEAU POUR SOLDATS ET PRISONNIERS

## GOURDE CHAUFFANTE " Ruba "

Le liquide se chauffe même en poche, sans danger de feu  
Contenance 75 centil. Envoi franco cont. mandat 9 fr. 50  
ROGER BOREL — Représentations — PONTARLIER

## NOËL — ÉTRENNES

Pour les Enfants

UN ABONNEMENT à

## La Semaine de Suzette

Journal préféré des PETITES FILLES  
Chaque semaine, un numéro de 16 Pages  
avec nombreux Dessins en couleurs

UN AN : France et Algérie 6 fr.; Etranger et Colonies 8 fr.

## L'ENFANCE de BÉCASSINE

C'est le plus joli et le plus amusant des albums illustrés.

Bécassine, par ses ahanissements, ses bavures, ses extraordinaire aventures, sa physionomie cocasse, fait rire aux larmes, enfants et parents.

Un texte élancé d'esprit et de bonne gré, des dessins pleins de verve, tirés en cinq couleurs, un véritable d'un goût charmant, tout fait de cet album une édition qui enchantera tous les enfants.

Prix franco relié :  
5 francs

## Pour les Jeunes Filles

## BIBLIOTHÈQUE de MA FILLE

Choix de charmants Romans des meilleurs auteurs.

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS :

LA DEMOISELLE ..... par M. LE MIÈRE. 1 vol.

SPECTATRICE de la VIE, par Emmanuel SOY. 1 vol.

L'AVIATEUR ..... par Henri BISTER. 1 vol.

Chaque livre, couverture illustré en carton, franco 3 fr.

volume) Relié, toile bleue, ferme spéc de l'éditeur, 3 fr. 50

LIBRAIRIE HENRI GAUTIER

55, Quai des Grands-Augustins, Paris.

Le gérant : VICTOR LAUVERGNAT.

Imprimerie, 19, rue Cadet, Paris. — Volumard.

## ACHETER SES FOURRURES

à la Manufacture de Fourrures, 66, boulevard Sébastopol, c'est 50 % d'économie. Occasions en skunks, renards, opossums, etc. Vêtements en toutes fourrures. Catalogue franco. Ouvert dimanches et lundis.

## JOUET SCIENTIFIQUE FRANÇAIS

Pendule entièrement démontable, très instructive et intéressante pour les enfants. Marchant 24 heures et donnant l'heure exacte. En se conformant aux indications données par la notice contenue dans la boîte, l'enfant la démontera et la remontera avec facilité et il éprouvera une grande joie en voyant marcher une pendule qu'il aura construite lui-même.

« Au Nain Bleu », 204, rue Saint-Honoré, Paris.

## Collectionneurs !

DEMANDEZ TOUS le prix courant gratis des Timbres-poste de Guerre à Théodore CHAMPION 13, rue Drouot, Paris

## ACHAT et VENTE

de PENDULES ANCIENNES

Authentiques de tous styles



## BOITES &amp; BIBELOTS. — MEUBLES ANCIENS

Magasin spécial de Pendules anciennes

LA PLUS BELLE COLLECTION DU MONDE

Ch. HOUR & Cie 7, rue Sainte-Anastase

Tél. 1002-20. — PARIS

## L'HYGIÈNE SUR LE FRONT

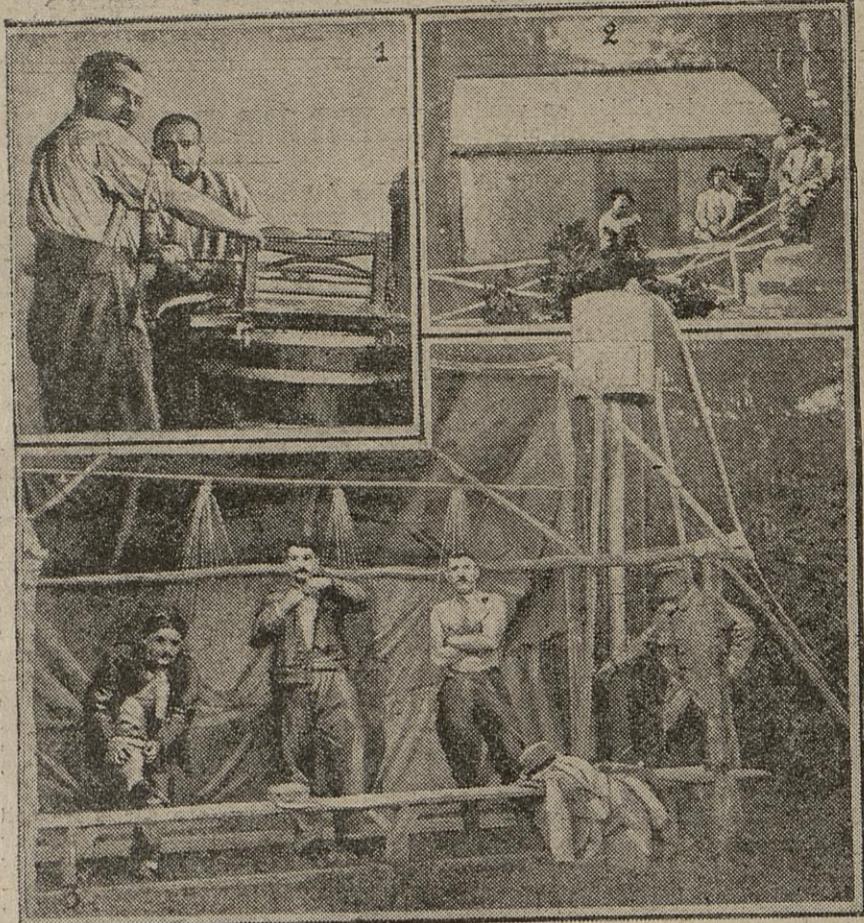
## NE TOUCHEZ PAS AUX OBUS NON ÉCLATÉS

Les photographies ci-dessous montrent l'installation au front des appareils à douches chaudes distribués à nos soldats par les soins de la *Coordination des secours volontaires aux soldats*, 57, rue Saint-Dominique.

Parmi les nombreuses lettres de re-

votre Noble Seigneurie les remerciements les plus entiers pour l'appareil à douches que vous leur avez envoyé.

» Ma plume est impuissante à décrire leur joie parce que la propreté du corps est la base de l'Islam. Votre don contribue, d'autre part, à la con-



1. Les prisonniers allemands débarrassés de leurs parasites. — 2. Etablissement de bains-douches de la « Coordination des Secours Volontaires ».

merciements adressées par les poilus dont le régiment a été doté d'un appareil, nous extrayons celle-ci, émanant du corps des spahis auxiliaires algériens, écrit en arabe dans le pur style des *Mille et une Nuits* :

« Louanges à Dieu seul !

» A la Seigneurie des généraux, messieurs les membres de la Société de *Coordination des secours aux militaires* sur le front. Que le bien et la paix leur soient éternels, en concordance avec leurs bienfaits !

» Ensuite, tous les goumiers algériens m'ont chargé de présenter à

servation de la santé des goumiers. D'ailleurs, il est dit dans les principes religieux : « La propreté est de Dieu et la saleté est du diable ».

Puissiez-vous vivre tous dans les honneurs et la santé ! Nous demandons à Dieu de nous rendre vainqueurs de nos ennemis barbares pour la tranquillité du pays et le bien du monde.

» Salut !

» Le 22 mai 1915 correspondant au 7 Redjeb de l'année 1332 de l'Hégire.

» Emir KHALED,

Fils de l'émir El Hachemi,  
Petit-fils de l'émir Abd-el-Kader.

## L'AUTOMOBILE DE GUERRE

Chaque armée possède des unités automobiles de diverses espèces, à savoir : les sections automobiles de transport de matériel ; les sections automobiles de transport de personnel ; les sections de parc automobile ; les sections automobiles sanitaires ; les sections automobiles de ravitaillement en viande fraîche, sans parler, bien entendu, des véhicules de combat affectés à des unités combattantes.

Ces véhicules de combat ont surtout fait leur apparition depuis la déclaration de guerre. La mitrailleuse automobile existait en réalité depuis 1904, et l'auto-canon avait fait ses débuts aux manœuvres de Picardie de 1910 ; mais ces engins différaient totalement des redoutables voitures blindées qui ont été construites depuis seize mois.

Les tracteurs à quatre roues motrices ou à adhérence totale servent également dans les unités combattantes ; ce sont eux qui sont employés pour amener rapidement l'artillerie lourde ou les pièces de gros calibre.

L'auto-projecteur et le tracteur attelé à la remorque porte-avion appartiennent également aux unités combattantes. Quant aux voitures postales, elles forment une organisation indépendante.

Pour ce qui est des différentes unités automobiles, elles comportent une

vingtaine de camions appropriés au service qu'ils doivent rendre, plus une voiture de tourisme pour l'officier commandant, une voiture-atelier et une motocyclette.

Les sections de transport de matériel vont des gares aux lieux de rassemblement des convois régimentaires pour ravitailler les troupes en vivres et en munitions ; au retour, elles contribuent à l'évacuation des blessés. Les sections de transport de personnel effectuent les déplacements de troupes comme le font d'ailleurs les taxis parisiens lors de la bataille de l'Oureq.

Les sections sanitaires automobiles assurent le transport journalier des blessés, des malades, des médicaments et du matériel sanitaire.

Les sections de ravitaillement en viande fraîche amènent la viande fraîche depuis les centres d'abat jusqu'aux convois régimentaires ; elles sont formées à l'aide des autobus parisiens, qui ont été aménagés dans ce but en véritables boucheries roulantes.

Les sections de parc automobile sont de véritables ateliers roulants.

A cette énumération, pourtant importante, il convient d'ajouter encore les automobiles dentaires, les voitures de radiographies, les auto-cuisines, les voitures étuves et les trains Renard.

La presse ne cesse de signaler la fréquence des accidents dus à la manutention d'obus non éclatés.

Ramassés sur le champ de bataille par des soldats ou par des non-combattants, les uns éclatent sous le moindre mouvement, c'est la généralité des cas ; les autres, conservés par des collectionneurs imprudents, placés sur le bureau ou sur la cheminée, constituent une menace continue, malheureusement trop méconnue.

Nous nous proposons, par la courte étude qui va suivre, de montrer l'origine, la cause du danger ; et nous espérons que ces lignes pousseront les détenteurs d'engins non explosés à les remettre aux autorités compétentes.

Une cartouche de canon est constituée par une douille en laiton étiré munie d'un tube porte-amorce contenant la charge de poudre, un projectile serré dans cette douille et une fusée destinée à provoquer l'éclatement du projectile (fig. 1).

C'est de cette dernière pièce que dépend l'efficacité du projectile. Que la fusée ne fonctionne pas et l'obus n'a pas d'autre intérêt qu'un boulet de fonte ; qu'elle fonctionne mal ou trop tôt, ou trop tard, les effets du tir sont insignifiants ; bien réglée, au contraire, les résultats sont foudroyants. C'est pourquoi nous devons devoir donner à nos lecteurs, sur les diverses fusées, quelques indications précises.

Nous prendrons nos exemples parmi les fusées des pays étrangers, car si les Allemands connaissent maintenant en détail les diverses armes en service dans notre armée et les particularités de toutes leurs pièces, la censure, pour des raisons mystérieuses, désire que les Français restent dans l'ignorance.

Il existe trois groupes distincts de modèles connus :

Fusées à temps, quand elles produisent l'éclatement du projectile au bout d'un temps ou d'un trajet déterminé ; fusées percutantes, qui fonctionnent par l'effet du choc du projectile contre un obstacle résistant ; enfin les fusées à double effet, ainsi nommées parce qu'elles ont les deux fonctionnements.

Nous aurons l'occasion, dans un article spécial, de parler des fusées spéciales aux erapouillots.

L'allumage des fusées pour canons et mortiers lissés est obtenu par les gaz

par un canal à section carrée ; un port-amorce percé d'un canal central présentant deux chambres : l'une supérieure, qui reçoit une amorce fulminante, l'autre inférieure, qui contient une petite charge de poudre ; enfin, un ressort d'armement constitué par une

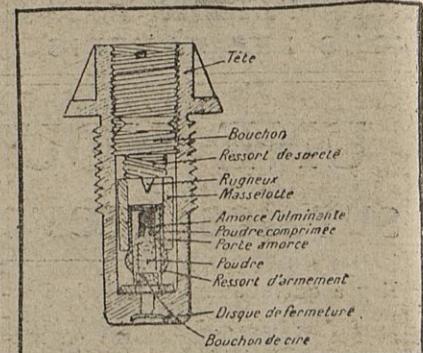
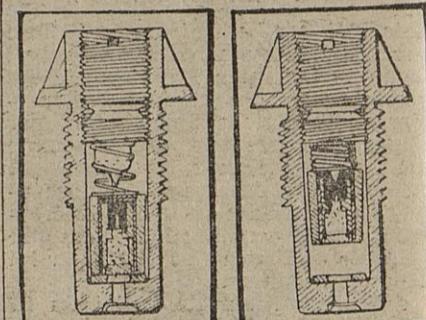


FIGURE 2 a : Avant le départ...

lame de liaison ayant le profil indiqué sur la figure et portant en son milieu un trou correspondant au canal du port-amorce. Un ressort de sûreté interposé entre le bouchon et la masselote empêche celle-ci de se porter en avant



pendant le trajet du projectile dans l'air.

Avant le tir, pendant les transports, la masselote du percuteur est portée par deux saillies arrondies du ressort d'armement. L'amorce est ainsi maintenue à l'abri du choc du rugueux (fig. 2 a).

Dans le tir, au départ du coup, le projectile est poussé en avant par les gaz de la charge, mais la masselote, par contre, en vertu de son inertie, ne suit pas immédiatement le mouvement d'ensemble de l'obus, elle reste en arrière et le porte-amorce avance dans le canal de la masselote en aplatisant les saillies arrondies du ressort d'armement, jusqu'à ce que les bords inférieurs de la masselote touchent le fond de la fusée ; à ce moment, l'amorce affleure le haut de la masselote, la fusée est dite armée (fig. 2 b).

Au choc du projectile sur le sol, le percuteur tout entier se porte en avant, par inertie ; en surmontant la tension du ressort de sûreté, l'amorce vient frapper le rugueux, détonne, met le feu à la charge du porte-amorce et, par suite, à la charge intérieure du projectile (fig. 2 c).

On conçoit, d'après ce qui précède, qu'une fusée percutante qui a été tirée, si elle n'a pas fonctionné au sol, n'en est pas moins dans un état d'instabilité mécanique des plus dangereux ; il n'y a plus que le ressort de sûreté qui empêche le percuteur de fonctionner et de déterminer l'éclatement du projectile.

En général, ce ressort est très faible, une chute de 15 à 20 centimètres suffit pour surmonter sa résistance. D'autre part, il est souvent brisé par le choc, et alors LE SIMPLE DÉPLACEMENT DE L'OBUS SUFFIT POUR AMENER LE RUGUEUX ET L'AMORCE EN CONTACT.

On voit donc tout le danger qui sommeille dans l'obus non éclaté apporté comme garniture de bureau ou de cheminée.

Le moindre choc, la moindre vibration suffit à causer le contact du rugueux et de l'amorce, provoquant alors l'explosion, la catastrophe.

On ne le dira donc jamais assez : « Laissez les obus, n'y touchez pas ! »

Selme.

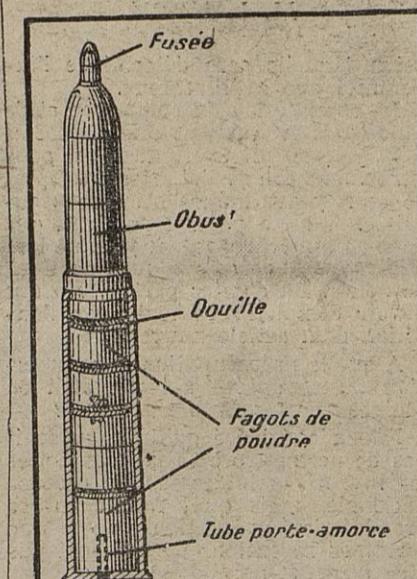


FIGURE 1 : Cartouche de canon de charge qui, enveloppant l'obus, communique le feu aux deux brins de mèche à étouille et, par suite, à la coquille de composition fusante.

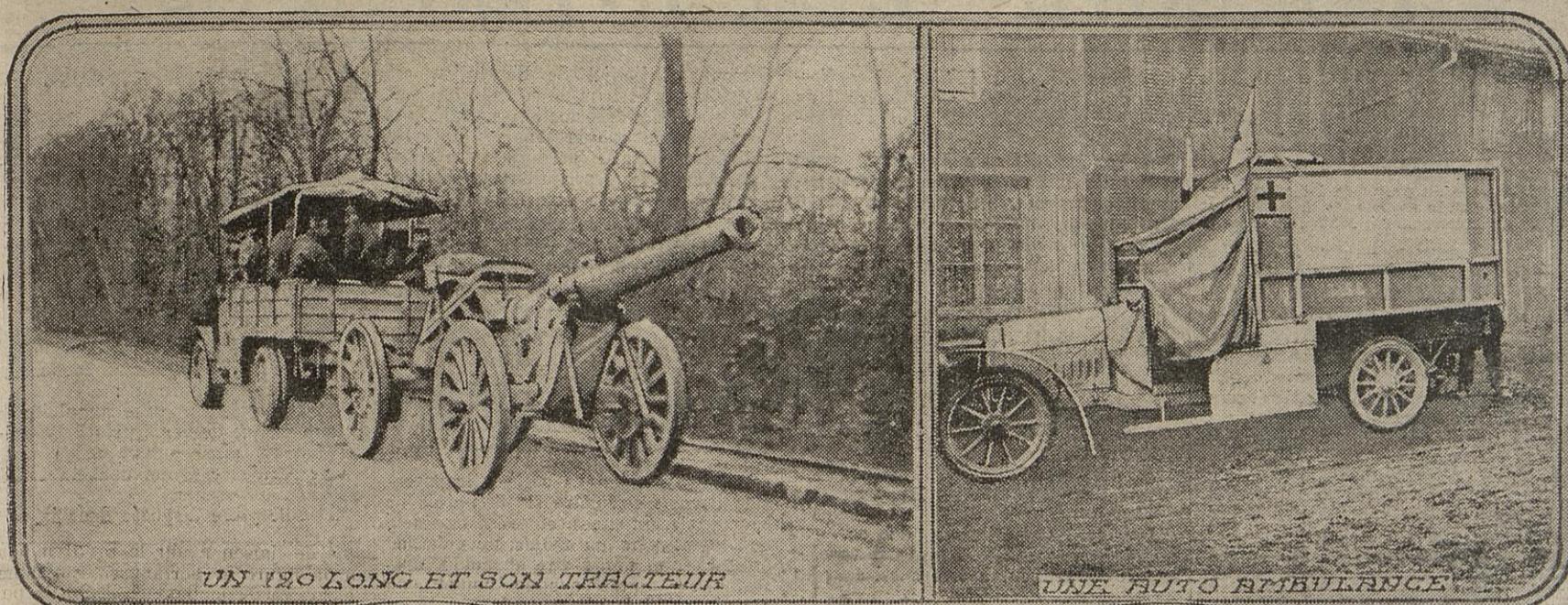
La fusée percutante fonctionne par inertie.

Lorsque le projectile s'arrête brusquement, une petite masse, libre à l'intérieur de la fusée, continue, par inertie, son mouvement en avant. Elle est munie d'un rugueux qui allume alors la charge intérieure.

L'une des plus simples et des plus répandues de ces fusées est celle que nous allons étudier ensemble (fig. 2).

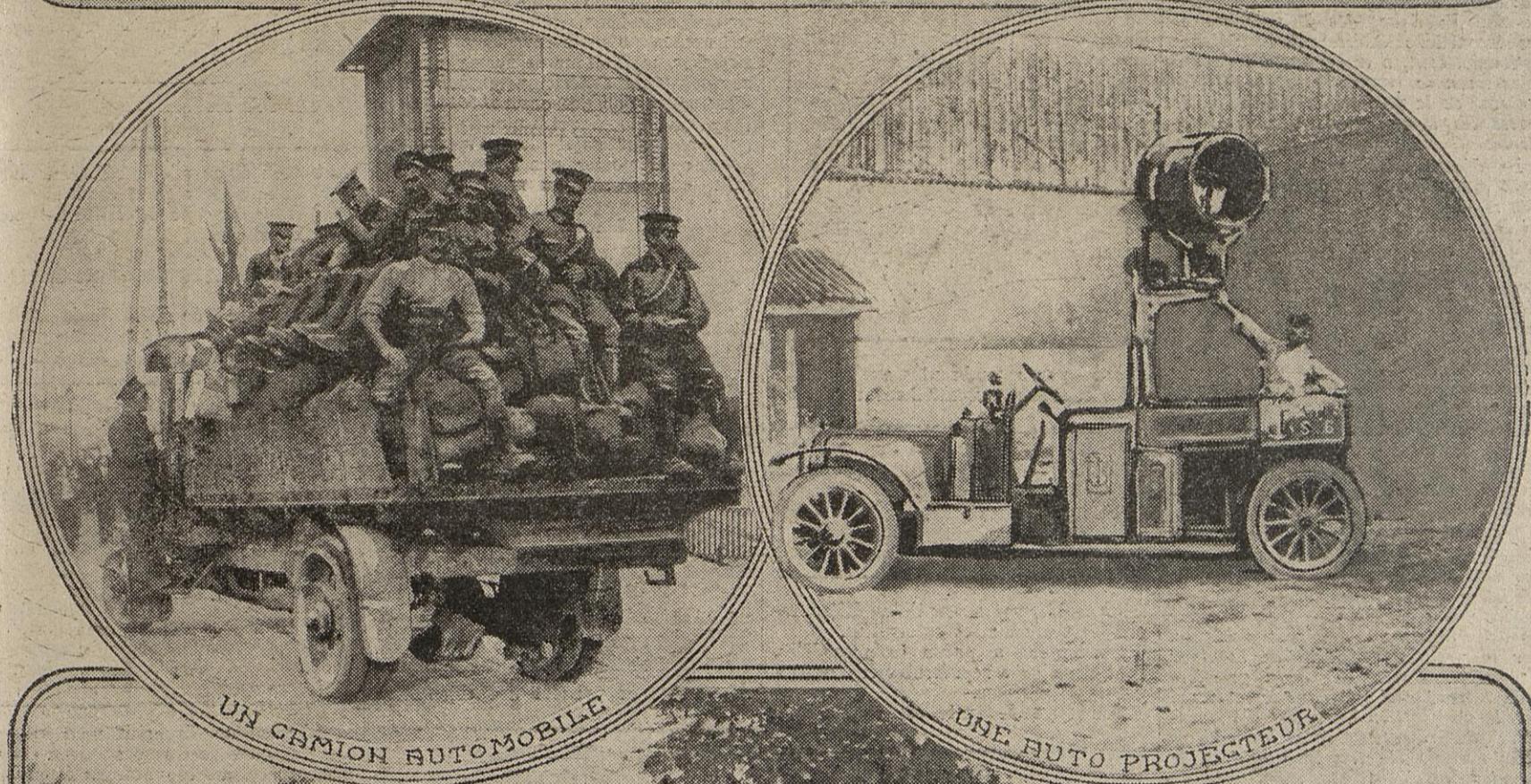
Dans le corps de fusée se trouve logé un percuteur composé de trois parties : une masselote tronconique, la grande base en haut, traversée de part en part

## LA MOBILISATION DES AUTOMOBILES



UN 120 LONG ET SON TRACTEUR

UNE AUTO AMBULANCE



UN CAMION AUTOMOBILE

UNE AUTO PROJECTEUR



TRANSPORT DE SOLDATS EN VOITURES AUTOMOBILES

UN AUTOBUS TRANSPORTANT DE LA VIANDE FRAICHE

Il n'est pas un service de l'armée où l'automobile n'ait son emploi. Depuis le premier jour de la mobilisation, c'est-à-dire depuis dix-sept mois, les autobus parisiens ont contribué au ravitaillement des troupes. Et maintenant que notre artillerie lourde a été créée de toutes pièces, les puissants tracteurs la traînent jusqu'à la ligne de feu. Ambulances, voitures des postes, auto-canons ou auto-mitrailleuses, tous ces véhicules à traction mécanique sont devenus indispensables aux soldats.

# BULLETIN DES INVENTIONS

## LE TEXTE de la nouvelle loi

Voici le texte du projet de loi adopté par la Chambre sur le rapport de M. Landry, et qui va être incessamment soumis au Sénat :

**ARTICLE PREMIER.** — Par dérogation aux dispositions de l'article premier de la loi du 5 juillet 1841, le ministre de la Guerre et le ministre de la Marine peuvent être autorisés par décret à faire exploiter, moyennant une juste indemnité aux inventeurs ou à leurs ayants droit, cessionnaires ou licenciés exclusifs, soit dans les ateliers de l'Etat, soit pour le compte de l'Etat dans les ateliers de l'industrie privée, les inventions intéressant la défense nationale, et faisant l'objet de demandes de brevets, ou de brevets délivrés, le tout sous réserve des dispositions de l'article 3 de la loi du 27 mai 1915.

Les ministres de la Guerre et de la Marine, ainsi que le ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Inventions intéressant la défense nationale, sont, à cet effet, autorisés à faire prendre connaissance, à l'Office national de la propriété industrielle, de toutes les demandes de brevets déposées.

Le décret entraîne dépossession du droit exclusif d'exploitation de l'invention réservé à l'inventeur, et ouvre pour lui droit à indemnité. Il est rendu après avis conforme d'une commission nommée par décret, et comprenant : un directeur du ministère de la Guerre, un directeur du ministère de la Marine et un directeur du ministère de l'Instruction publique, lesquels ne disposent à eux trois que d'une seule voix, un directeur du ministère du Commerce et un conseiller d'Etat, président. S'il s'agit d'une invention pour laquelle le brevet demandé n'est pas délivré, le décret peut décider qu'il sera sursis à la délivrance et à la publication du brevet.

L'indemnité à payer à l'inventeur est fixée de gré à gré, ou, s'il y a désaccord, par trois arbitres désignés, l'un par le ministère ou les ministères intéressés, l'autre par l'inventeur, le troisième par les deux autres ou, à défaut d'entente, par le premier président de la Cour d'appel de Paris. Les deux premiers arbitres sont désignés dans le mois qui suit la notification du décret à l'inventeur; faute d'entente entre les arbitres pour désigner le troisième arbitre, le premier président est saisi, par la partie la plus diligente, d'une requête à fin de désignation.

Les arbitres doivent rendre leur sentence dans le délai de deux mois à dater de la constitution du tribunal arbitral. Le tribunal arbitral statue sans appel sur le montant de l'indemnité à attribuer à l'inventeur et les modalités du paiement; sa décision n'est susceptible de recours que devant la Cour de cassation pour vice de forme.

**ART. 2.** — En raison de l'état de guerre, et jusqu'à une date qui sera fixée par décret à la cessation des hostilités, le ministre du Commerce peut décider, lorsque la publicité d'une invention pour laquelle une demande de brevet a été déposée est susceptible de présenter des dangers ou des inconvénients pour la défense nationale, et sur l'avis conforme de la commission prévue par l'article précédent, qu'il sera sursis provisoirement à la délivrance et à la publication du brevet d'invention.

La décision doit intervenir dans un délai de deux mois à dater du versement de la taxe de première annuité du brevet. Elle est notifiée à l'inventeur et à son mandataire.

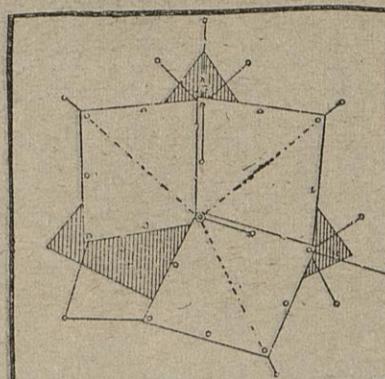
Postérieurement à la notification de la décision, aucune copie officielle des pièces de la demande de brevet ne sera plus délivrée. Le dépôt, dans un pays étranger, d'une demande de brevet pour la même invention, ainsi que, d'une manière générale, la divulgation de celle-ci, entraînera, pour l'inventeur ou son mandataire, s'ils sont Français ou

étrangers admis à domicile, l'application des peines portées à l'article 2 de la loi du 18 avril 1886 sur l'espionnage.

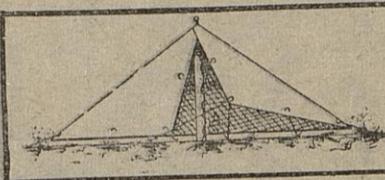
Il est interdit sous les mêmes sanctions, pendant le temps indiqué au paragraphe premier du présent article, à tout Français ou étranger admis à domicile, de déposer en pays étranger, comme inventeur ou comme mandataire, aucune demande de brevet d'invention pour un objet se rattachant à la marine ou à la navigation, à l'aéronautique ou à l'aviation, à l'armement, à l'artillerie ou au génie militaire, à la télégraphie ou à la téléphonie, aux poudres ou aux explosifs, ainsi que de divulguer aucune invention relative à un objet de cette sorte.

### Tentes militaires

Les tentes militaires du système imaginé par M. L. Cordeau (brevet n° 478,449) visent à être aussi simples



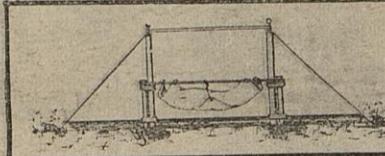
et aussi peu encombrantes que possible. Elles consistent essentiellement en trois



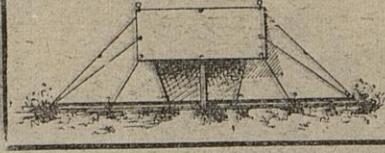
toiles uniformes susceptibles d'être rapidement assemblées et repliées.

L'inventeur a prévu trois modèles, dont deux sont représentés ici, chacun par deux schémas.

Son type de tente est combiné de



manière à s'adapter aussi bien à la tente-abri individuelle qu'aux tentes

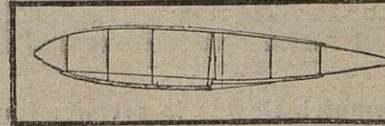


plus vastes, même aux tentes d'ambulance.

Seules, les grandeurs changent, mais le principe de trois toiles uniformes subsiste.

### Un perfectionnement aux flotteurs

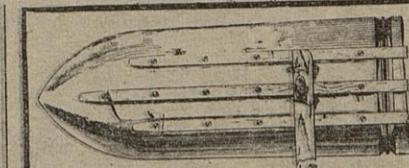
L'invention de M. Th. Sloper (brevet n° 478,417) concerne un perfectionnement apporté aux flotteurs



d'hydro-aéroplanes et d'hydroplanes du type d'appareils où l'enveloppe est constituée par une matière souple, le flotteur conservant sa forme par gon-

tement, et l'objet de l'invention est d'établir un flotteur de ce type qui soit moins sujet à déformation sous l'effort de la charge que le sont les flotteurs présentés jusqu'à présent. Pour plus de facilité, la description de l'invention est appliquée aux flotteurs d'hydro-aéroplanes.

On observera que lorsqu'un flotteur de forme allongée est gonflé avec du



gaz sous pression sa section transversale devient circulaire si les parois ne sont pas maintenues, et ces flotteurs se déforment plus ou moins sous l'effort de la charge, c'est-à-dire quand l'hydro-aéroplane repose sur le flotteur ou quand celui-ci vient violemment en contact avec l'eau.

Dans la présente invention, en conséquence, un flotteur de forme allongée a ses parois supérieure et inférieure maintenues par des organes de liaison (par exemple des tirants intérieurs), qui ont pour objet de permettre au flotteur de porter une charge donnée avec une déformation moindre.

### Pour faire le point

Les appareils utilisés actuellement pour déterminer, en mer ou à terre, le point où on se trouve, nécessitent des mesures multiples, très longues, et exigent des connaissances spéciales de la part de l'opérateur. Ils deviennent inapplicables lorsqu'il s'agit de déterminer avec exactitude le point à bord d'un bâtiment à allure rapide.

L'invention de M. Parker (brevet n° 478,389) a pour objet un appareil permettant de connaître très rapidement les longitude et latitude du point où on se trouve.

L'appareil comporte en principe une surface de préférence sphérique, dite surface stellaire, sur laquelle sont reproduites les principales constellations dites de la connaissance des temps du globe céleste; cette surface, commandée au moyen de dispositifs appropriés, est susceptible de prendre une orientation

### Périscope pour sous-marins

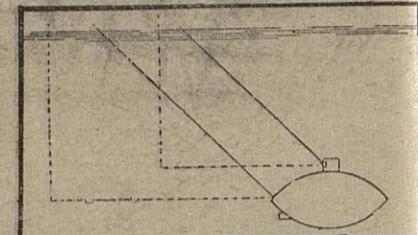
Le même inventeur, M. Parker, a imaginé (brevet N° 478,385) un dispositif visant à perfectionner les périsopes des sous-marins.

Son invention a pour but l'emploi de moyens permettant de voir sous l'eau des objets qu'il n'est pas possible de voir à l'aide des dispositifs actuels.

Un autre but de cette invention est de permettre aux torpilleurs sous-marins de traverser un champ de mines et de détruire tous genres de vaisseaux, y compris les torpilleurs sous-marins. L'appareil comprend :

1° Un miroir disposé angulairement et une plaque de verre près de la proue du bateau, ainsi qu'une autre plaque de verre d'observation dans la tourelle de commandement;

2° Une glace disposée dans la coque

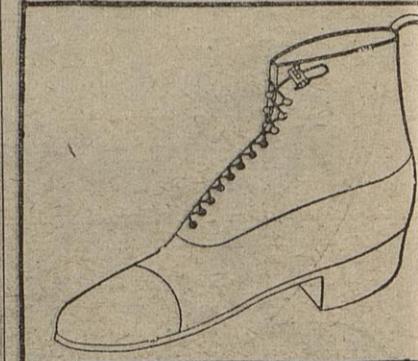


du bateau et un miroir réflecteur annulaire oblique près de la coque;

3° Un télescope spécialement construit et adapté.

### Pour attacher les cordons de ses chaussures

L'invention de M. Joule (brevet n° 478,375) ne vise pas à transformer l'art de la guerre; elle concerne plus



simplement un dispositif pour attacher les bouts des lacets de souliers. Elle a pour objet, dit l'inventeur, de permettre d'attacher nettement et solidement les lacets et de les défaire instantanément quand il y a lieu.

Le dispositif comporte une plaque supérieure et une plaque inférieure, la première, qui se replie sur la seconde, présentant une ouverture pour recevoir une saillie formée sur la plaque du bas. La plaque supérieure se termine par un œillet qui, quand les plaques sont pliées ensemble, s'engage dans un œillet ou plusieurs œillets terminant la plaque inférieure; ces œillets peuvent recevoir le bout ferré du lacet.

## Les idées DE NOS LECTEURS

(S.G.D.E) Sans garantie d' "Excelsior"

### Dix lignes par idée

#### POUR LES BANDES MOLLETIERES

Un adjudant d'artillerie nous écrit : « On a reproché aux bandes molletières de trop serrer la jambe et de nuire à la circulation du sang; j'ai paré à cet inconvénient en fixant tout simplement le bas de la bande — qui est toujours la partie la plus serrée — par une agrafe de snowboot, comme pour les petites guêtres. Le reste de la bande ainsi fixée n'a pas besoin d'être très serré. »

Adresser les projets à M. Roger Darseyne, à Excelsior, 88, avenue des Champs-Elysées.